

Centre d'information et de
documentation citoyennes

Connaissances, aptitudes et outils pour agir !



Citizens' information and
documentation center

Knowledge, skills and tools for action!

RAPPORT SUR LA REALISATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (DESC) DANS LES TREIZE (13) REGIONS DU BURKINA FASO

Avril – Juin 2025



Les membres du Réseau CAP-DESC, certificats en main à l'issue de la formation intensive sur le CCAP relatif aux DESC, et leurs formateurs

Juillet 2025

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATION	1
Résumé exécutif	2
I. Contexte et justification	9
II. Objectifs	9
III. Démarche méthodologique	9
IV. Cadre juridique	10
V. Résultats du suivi citoyen de la réalisation des DESC	11
1. Aperçu global de la réalisation des DESC dans les régions	12
2. Analyse comparée entre les différents droits.....	15
3. Analyse comparée entre les différentes régions	17
VI. Conclusion et recommandations	19
Annexe : Tableau synoptique des mesures relatives aux DESC par région	I

SIGLES ET ABBREVIATION

AEPS	: Adduction d'eau potable simplifiée
AICS	: Agence italienne pour la coopération au développement
ALICES	: Association pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et les carences en santé
APESSEA-BF	: Association pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et pour un Système Éducatif Adapté au Burkina Faso
APFR	: Attestation de possession foncière
APIL (ONG)	: Action for the Promotion of Local Initiatives
AVISE	: Association Vie d'Enseignante pour une Société Epanouie
BOA	: Bank Of Africa
BOAD	: Banque ouest-africaine de développement
CADHP	: Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CAP-DESC	: Cap sur les Droits économiques, sociaux et culturels
CARFO	: Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CCAP	: Contrôle citoyen de l'action publique
CEEP	: Centre d'éveil et d'éducation préscolaire
CHR	: Centre hospitalier régional
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
Cidoc	: Centre d'information et de documentation citoyennes
CIREEN	: Citoyens responsables engagés pour l'environnement
CNDH	: Commission Nationale des Droits Humains
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CSPS	: Centre de santé et de promotion sociale
DESC	: Droits économiques, sociaux et culturels
DHPCS	: Projet Droits Humains, Paix et Cohésion Sociale
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non-Formelle
DUDH	: Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
ENABEL	: Agence belge de coopération internationale
FENOP	: Fédération Nationale des Organisations Paysannes
HETEC	: Ecole de Hautes Etudes Technologiques et Commerciales
OCADES	: Organisation catholique pour le développement et la solidarité
OCI	: Organisation de la coopération islamique
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la société civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAPAC	: Projet d'assistance aux populations affectées par la crise
PEA	: Poste d'eau autonome
PDI	: Personnes déplacées internes
PIDCP	: Pacte international relatif aux Droits Civils et Politiques
PIDESC	: Pacte international relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels
PGPC/REED+	: Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REED+
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaire technique et financier
PVH	: Personne vivant avec un handicap
SOFITEX	: Société Burkinabè des Fibres Textiles
SONATUR	: Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains
UNICEF	: Fonds des Nations unies pour l'Enfance

Résumé exécutif

Tout comme au premier trimestre de l'année, les défis sécuritaires et humanitaires ont marqué la période du présent rapportage (avril-juin 2025) au Burkina Faso. Ce contexte occasionne des inégalités d'accès des populations aux services sociaux de base, tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, rendant ainsi l'engagement de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers (PTF) intervenant en matière de protection et promotion des droits humains plus crucial que jamais.

Conformément à sa mission de promotion des droits humains, le Centre d'information et de documentation citoyennes (Cidoc) a développé un cadre d'expression citoyenne et de synergie d'action au titre de l'implémentation du projet « *Renforcer l'effectivité du droit de contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) relative aux droits économiques, sociaux et culturels (DESC) comme moyen de résilience démocratique au Burkina Faso* », en abrégé '*Projet CCAP-DESC*'. Ce projet est mis en œuvre en collaboration avec la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) et avec l'appui du projet « Promotion des Droits Humains, de la Paix et de la Cohésion sociale 2021-2025 » (DHPCS), dans une perspective de participation citoyenne, à travers le contrôle citoyen du domaine que le gouvernement a manifestement priorisé, à savoir le développement socioéconomique.

Dans le cadre du Projet CCAP-DESC, un Réseau d'acteurs issus d'organisations de la société civile (OSC) et de Médias est mis en place avec pour mission d'assurer un contrôle citoyen de l'action publique relative à la réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels. Depuis sa mise en place en octobre 2024, ce réseau dénommé « Réseau CAP-DESC » assure le suivi, la collecte et l'analyse des données sur la situation des DESC dans l'ensemble des treize (13) régions du Burkina Faso. Le présent rapport trimestriel (3e du genre) est donc le fruit de l'exercice du droit de contrôle citoyen de l'action publique par des citoyens au moyen du réseautage.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité du suivi mené – au cours de la période de décembre 2024 à mars 2025 – sur l'ensemble des régions du pays. Il évalue la réalisation de neuf droits (*les droits à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement, au logement, à la sécurité sociale, au travail/emploi, à la propriété et à la culture*) contrairement aux premier et second rapports trimestriels du Réseau qui ont pris en compte *le droit à un niveau de vie suffisant* en plus. Son objectif est de rapporter les résultats du travail de collecte et d'analyse des données relatives à la réalisation des DESC au Burkina Faso, et documenter les mesures prises au niveau local en vue d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services sociaux de base en lien avec les DESC, en s'appuyant sur les données collectées en synergie par des OSC et des Médias au niveau régional.

Plus spécifiquement, ce rapport fait une photographie des avancées, des défis et des impacts des mesures prises au niveau local en termes de réalisation des DESC durant la période de rapportage considérée. En ce sens, il a quatre (4) finalités :

- Identifier et évaluer les mesures politiques, législatives, réglementaires, financières et budgétaires prises par les pouvoirs publics locaux d'avril à juin 2025, pour garantir le

respect, la protection et la mise en œuvre effective des DESC ; Examiner les impacts de ces mesures sur les populations, en particulier les groupes vulnérables, notamment les femmes, jeunes, personnes déplacées internes (PDI), et personnes handicapées ;

- Identifier les avancées réalisées – entre la période de rapportage précédente (janvier à mars 2025) et la présente période d’avril à juin 2025 – en termes de respect, protection et mise en œuvre effective des DESC par les pouvoirs publics locaux ;
- Formuler des recommandations pour renforcer les efforts consentis par les autorités locales et leurs partenaires dans la réalisation des DESC dans les treize régions du Burkina Faso.

La démarche méthodologique adoptée pour l’élaboration du présent rapport est restée la même que les rapports précédents. Elle a consisté à une revue documentaire et à une collecte des données continue sur le terrain, à travers le mécanisme participatif de CCAP relatif aux DESC dénommé « Mécanisme CAP-DESC », mis en place par le Cidoc avec le concours de la CNDH, et dont le Réseau CAP-DESC susmentionné est une composante essentielle. En rappel, ce réseau est constitué de vingt-six (26) acteurs, en raison de deux (2) par région et issus respectivement des OSC locales et des Médias locaux, qui ont bénéficié d’une formation intensive sur le contrôle citoyen du processus de réalisation des DESC. Ainsi, s’appuyant sur l’outil de collecte des données numérique (KoboToolbox), ces acteurs collectaient et analysaient tout au long du trimestre concerné (avril à juin 2025), des informations en lien avec des mesures législatives, réglementaires et budgétaires sur les différents DESC dans les régions, à travers principalement des entretiens avec les structures (étatiques, OSC, ONG) qui concourent à leur mise en œuvre. Les résultats de la collecte et l’analyse ont fait l’objet de rapportage, vérification et validation au cours de sessions de travail dédiées à l’élaboration du présent rapport.

Ce travail s’inscrit enfin dans le cadre du contrôle citoyen de la conformité de l’action publique à l’article 2 du Pacte international relatif aux DESC (1966), selon lequel l’Etat a pris l’engagement de prendre différents types des mesures (législatives, réglementaires, etc.) et de mobiliser le maximum des ressources disponibles (mesures budgétaires), en vue d’assurer progressivement la pleine jouissance des DESC.

En termes de résultats, au cours de cette période, cent vingt-trois (123) mesures politiques, législatives ou réglementaires ont été recensées par les membres du Réseau CAP-DESC, pour un coût global d’environ trois cents milliards (293 371 673 169) de francs CFA dans les 13 régions du pays.

Toutefois, l’analyse révèle une contribution des ressources propres de l’État d’environ 237,850 milliards de FCFA, soit 81,07% du montant total dépensé. On observe donc une augmentation significative en termes de contribution étatique par rapport au trimestre précédent (janvier à mars 2025), où les fonds propres de l’État recensés représentaient 12,12% des dépenses globales, marquant la volonté affichée du Burkina Faso à compter d’abord sur ses ressources propres pour amorcer son développement. Ce constat traduit un élan de souveraineté par l’appropriation nationale des initiatives de réalisation des DESC, car une dépendance excessive aux financements extérieurs – comme on peut le constater à travers l’analyse des données du précédent rapport – peut fragiliser les programmes face aux changements de priorités des bailleurs de fonds. Bien plus,

il pourrait signaler un affaiblissement de l'engagement budgétaire interne de l'État en faveur des droits humains, ce qui pourrait mettre en doute l'engagement manifeste du gouvernement en faveur du développement socioéconomique à travers la réalisation des DESC pour le bien-être des populations.

Par ailleurs, si l'on peut percevoir aisément des progrès significatifs en termes d'investissements budgétaires, il n'en est pas de même pour la prise de mesures politiques, législatives et réglementaires visant à réaliser les droits dont le Réseau CAP-DESC assure le suivi. En effet, il ressort de l'analyse des données une nette régression (152 mesures contre 123 pour ce trimestre). Par exemple en matière de *santé*, les mesures prises sont passées de 39 au rapportage précédent à 26 pour ce trimestre (avril-juin), *éducation* de 30 à 16 mesures, *emploi* 15 à 7 mesures, *eau et assainissement* 25 à 23 mesures, qui en plus de *l'alimentation* demeurent des priorités constantes pour les autorités. L'émergence explicite du *droit à la culture* (15 cette fois-ci contre 9 pour le trimestre passé), avec des investissements dans l'organisation de festivals/activités culturelles et sportives, commémoration culturelle, immersion éducative, de safari touristique, constitue également une orientation positive des actions des autorités locales et de leurs partenaires.

Ces différents résultats issus des efforts des pouvoirs publics à réaliser progressivement les DESC au profit des populations, n'occulent pas l'existence de défis substantiels qui demeurent persistents. En effet, les *droits au logement* et *à la sécurité sociale*, auxquels s'ajoutent cette fois-ci *le droit à la propriété*, continuent d'avoir moins d'attention et d'être sous-financés, étant donné qu'ils ne bénéficient que d'un nombre limité d'initiatives (2, 5 et 3 mesures respectivement). En outre, la transparence budgétaire demeure une préoccupation majeure, comme en témoigne la difficulté à obtenir des informations financières complètes pour un nombre significatif de mesures.

De surcroît, les disparités régionales dans la mise en œuvre des DESC persistent dans la mesure où certaines régions affichent un nombre de mesures politiques/législatives/réglementaires et de financements nettement inférieurs à d'autres. En effet, en termes de nombre de mesures politiques/législatives/réglementaires, la région du Centre-Ouest se distingue avec 23 mesures, démontrant des efforts soutenus dans la mise en œuvre des DESC. Les régions du Nord (16 mesures), des Hauts-Bassins (15 mesures) et du Centre-Est (13 mesures) suivent avec un nombre d'initiatives notable. Comparativement à la période de rapportage précédente, les régions du Nord et des Hauts-Bassins continuent d'avoir une capacité ou une volonté plus forte à initier des actions publiques, mêmes si d'autres régions comme le Centre-Ouest (de 9 à 23 mesures) et la Boucle du Mouhoun (5 à 12 mesures) se sont illustrées au cours de ce trimestre.

À l'inverse, des régions comme le Plateau-Central (3 mesures), le Sahel (4 mesures) et le Centre-Nord (4 mesures) enregistrent une fois de plus ce trimestre un nombre d'initiatives nettement plus faible.

Pour remédier à ces lacunes, les deux (2) recommandations générales des rapports trimestriels précédents restent pertinentes :

- **Renforcer la transparence et les allocations budgétaires** : il est impératif de mettre en place des mécanismes de suivi et de publication des allocations financières pour chaque mesure adoptée, notamment au niveau local, afin de garantir la redevabilité et une meilleure

efficacité des actions. Cela pourrait inclure la mise en place d'un portail public en ligne et centralisé pour les budgets et dépenses des projets en lien avec les DESC, ainsi que l'obligation de rapports financiers standardisés pour toutes les initiatives financées par des fonds publics ou des partenaires au niveau local. Cela nécessiterait de modifier les réglementations financières locales existantes pour y inclure explicitement l'obligation de divulgation publique. Il est également crucial d'augmenter le financement des mesures en faveur des DESC généralement sous-financés, tels que le droit à la sécurité sociale, le droit à la culture et le droit au logement, tout en explorant des partenariats innovants.

- **Assurer une équité régionale dans la mise en œuvre des DESC** : des stratégies d'accompagnement adaptées aux besoins spécifiques des régions les plus vulnérables doivent être développées, en particulier celles touchées/impactées par la crise sécuritaire et humanitaire ou ayant un faible accès aux infrastructures. Cela ne se limite pas à l'augmentation des financements, mais implique également le renforcement des capacités des autorités locales des régions les moins actives (Centre-Nord, Centre-Sud, Plateau-Central Sahel et Sud-Ouest) en matière de planification, de gestion et de suivi-évaluation des projets en lien avec les DESC, par le biais de programmes de formation ciblés et d'une assistance technique directe. Une meilleure coordination entre les acteurs étatiques, les collectivités locales et les partenaires au développement – qui est l'une des missions des Directions régionales de l'Economie et de la Planification – est essentielle pour une répartition plus équilibrée des efforts et une communication concertée des résultats.

De façon spécifique, au regard des réalités contextuelles de chaque région et des avancées et insuffisances observées au cours du trimestre, le Réseau d'acteurs d'OSC et de Médias formule les recommandations suivantes pour les régions :

1. Boucle du Mouhoun – Réhabiliter des infrastructures scolaires des villages réinstallés et les équipées en tables-bancs et forages

Les Directions régionales de l'éducation préscolaire, primaire et non Formelle (DREPPNF) et de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique (DRESFPT) devraient – à travers un plan conjoint – réhabiliter des infrastructures scolaires des villages réinstallés et les équiper en tables-bancs et forages d'ici prochaine rentrée scolaire 2026-2027. Ce plan de réhabilitation devrait être précédé d'une évaluation exhaustive des infrastructures à réhabiliter et des besoins en équipements. Ces actions devraient être menées en synergie avec les Forces de défense et de sécurité (FDS), les autorités régionales et communales des communes concernées. Ces dernières pourraient contribuer à la mobilisation des contributions communautaires (populations, secteur privé, opérateurs économiques) et de l'appui des partenaires intervenant dans le secteur de l'éducation (ONGs, OSC).

2. Cascades – Améliorer l'employabilité des jeunes

La délégation spéciale régionale, l'ensemble des délégations spéciales communales de la région ainsi que les services techniques déconcentrés devraient mettre en place un programme de formation concerté des jeunes. Dans ce sens, ils devraient collaborer avec des organisations locales et des experts en entrepreneuriat pour améliorer l'employabilité et l'autonomie financière des

jeunes. De façon spécifique, le programme de formation devrait être orienté sur l'auto-emploi à l'endroit de vingt (20) jeunes au moins par an. Le lancement de ces programmes pourrait être envisagé d'ici la fin de l'année 2025.

3. Centre – Améliorer la disponibilité des médicaments de bases (essentiels) dans les centres de santé publique au profit des femmes enceintes en particulier

La Direction régionale de la santé, en synergie avec le Conseil régional du Centre, devrait entreprendre des initiatives visant à améliorer la santé de la population, en particulier les femmes enceintes. Concrètement, elle devrait, d'ici fin 2026, prendre des mesures (en recourant à la coopération et le partenariat si nécessaires) en vue d'assurer la disponibilité continue des médicaments essentiels inscrits dans la politique la gratuité des soins au profit des femmes enceintes dans les centres de santé publique. Il s'agira de prendre des mesures pour résorber les retards dans le remboursement des frais de gratuité de soins pour l'effectivité de la politique de gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans.

4. Centre-Est – Renforcer le contrôle de la qualité des eaux des forages

Les délégations spéciales communales de concert avec la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement et l'Office national de l'eau et d'assainissement (ONEA) devraient renforcer le contrôle de la qualité de l'eau produite à partir des forages. Elles devraient s'assurer du suivi rigoureux des conditions édictées pour la réalisation des forages. Une approche intégrée de contrôle pourrait être développée d'ici à décembre 2026 en mettant à contribution la police de l'eau.

Les autorités communales devraient multiplier les efforts en vue d'améliorer la qualité de l'eau, et de renforcer d'ici fin 2025, d'au moins trente-deux (32) forages offerts par des personnes privées à travers la mise en place d'un comité de suivi, en collaboration avec des ONG.

5. Centre-Nord – Réduire les disparités à l'intérieur et entre commune dans la desserte en eau potable

L'office nationale de l'eau et de l'assainissement (ONEA) en collaboration avec les autorités communales devrait œuvrer à desservir de façon équitable toutes les communes de la région en eau potable. A cet effet, l'ONEA devrait travailler à réduire les délestages prolongés durant les périodes sèches par le renforcement de sa capacité de production en réalisant au moins deux forages à gros débit par commune. En outre, un programme de distribution rotatif d'eau pourrait être conçu au besoin et suivi rigoureusement par l'ONEA en vue de desservir toutes les zones raccordées au réseau de distribution de l'eau.

6. Centre-Ouest – Améliorer l'assainissement urbain

D'ici fin 2026, la Délégation spéciale communale de Koudougou devrait créer au moins un dépotoir communal, en vue de contribuer à améliorer l'assainissement de la ville et garantir le droit des populations à un environnement sain et propice au développement socioéconomique. Elle devrait donc identifier un/des site(s) et les aménager convenablement pour le stockage et le traitement des ordures et déchets de tout genre. Cette mesure pourrait s'inscrire dans la politique nationale d'assainissement.

7. Centre-Sud – Développer un (1) programme d'accès au logement notamment pour les personnes vulnérables

Le Conseil régional devrait – à travers la contribution communautaire et le partenariats publics-privés (PPP) – œuvrer à la mise en place d'un programme de logements sociaux destinés aux populations vulnérables. A cet effet, les autorités devraient initier la construction d'au moins cent (100) logements sociaux dans les vingt-quatre (24) mois à venir à compter de janvier 2025. Des actions positives devraient être prises au profit des femmes et des PDI en vue de faciliter leur accès audits logements tout en veillant au respect des équilibres sociaux. Ce programme pourrait encourager des opérations de lotissement dans certaines communes et le contrôle rigoureux du respect des prix des loyers par les personnes privées. Les projets de lotissement dans certaines communes devaient concourir à la résolution du problème des logements décents et encourageraient les investisseurs à intervenir sur des périmètres sécurisés. Ces actions pourraient s'inscrire dans le cadre du plan régional de développement.

8. Est – Améliorer l'assainissement dans les centres urbains et ruraux

La Direction de l'eau et de l'assainissement de l'environnement – en collaboration avec les autorités communales, les services techniques déconcentrés et les partenaires techniques et financiers de la région – devrait mettre en place un plan intégré de salubrité publique d'ici fin 2026. Ce plan pourrait prendre en compte l'approche de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC), une démarche inclusive et durable permettant aux populations de prendre en main leur propre bien-être, en veillant à un environnement sain et propice au développement socioéconomique. Déjà son déploiement dans les communes du Gourma est non seulement une réponse aux défis locaux, mais aussi une obligation morale et politique. C'est pourquoi en plus des efforts constatés dans la commune de Fada N'Gourma, il serait important que l'ensemble des communes de la région, avec l'accompagnement des partenaires, travaillent à faire de l'ATPC un outil au service du droit à un environnement sain.

9. Hauts-Bassins – Améliorer les plateaux techniques des centres de santé communautaires surtout dans les zones périphériques des centres urbains

La Délégation spéciale régionale devrait – avec le concours de la Direction régionale de la santé et des partenaires intervenant dans le secteur de la santé – œuvrer à la modernisation des plateaux techniques des centres de santé communautaires surtout dans les zones périphériques des centres urbains. D'ici fin 2026, 50% des centres de santé urbains de la région devrait être désengorgés par la modernisation et la construction des centres de santé communautaires dans certaines zones périurbaines. Au-delà du désengorgement des centres urbains, cette mesure contribuera à améliorer considérablement l'offre et la qualité des prestations en matière de santé et l'accès des populations vulnérables aux services de santé publics.

10. Nord – Renforcer l'accès aux infrastructures d'eau potable notamment au profit des PDI

D'ici la fin décembre 2026, la Délégation spéciale devrait renforcer l'accès au service d'eau potable des personnes déplacées internes (PDI) à travers la réalisation d'au moins six (06) adductions d'eau potable sur les sites des PDI de Ouahigouya. Une évaluation en termes de besoin pourrait se faire

en collaboration avec des OSC/ONG partenaires en vue de résoudre au mieux le problème lié à l'accès aux infrastructures d'eau potable par les PDI.

11. Plateau-Central – Poursuivre les initiatives d'amélioration de l'assainissement urbain

La Délégation spéciale communale de Ziniaré – avec le concours de la Délégation spéciale régionale – devrait mettre en œuvre un programme intégré de gestion des déchets visant spécifiquement à réduire la quantité de sachets plastiques et autres ordures visibles dans les espaces publics de la ville. Cela inclurait l'inscription dudit programme dans le plan communal de développement, la sécurisation des dépotoirs publics, l'installation de poubelles supplémentaires dédiées au tri, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de salubrité régulières, le renforcement des sanctions contre les dépotoirs anarchiques de déchets, ainsi que l'élaboration et le suivi rigoureux d'un plan d'évaluation de la propreté. Aussi, elle devrait accompagner techniquement et financièrement les associations/structures qui œuvrent dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, notamment la transformation des déchets en objets utilitaires. Ainsi, une réduction de 50% des déchets plastiques et des ordures non collectées devraient être un objectif à atteindre d'ici fin 2026, notamment à travers des audits réguliers des déchets et des évaluations visuelles de la propreté.

12. Sahel – Poursuivre les actions de facilitation de l'accès à l'alimentation des populations vulnérables

Durant la période de soudure (juin à septembre) 2026, les autorités devraient œuvrer à l'atténuation de l'impact de la cherté de la vie et de la diminution de l'aide humanitaire sur la sécurité alimentaire. Ainsi, elles devraient organiser au moins une (1) campagne de vente de vivres à prix social ou la distribution gratuite en collaboration avec les ONG, ciblant au moins cent (1000) ménages vulnérables. A cet effet, en coordination avec les acteurs humanitaires, les autorités pourraient mobiliser des stocks de céréales à distribuer ou des fonds en vue de subventionner les prix.

13. Sud-Ouest – Améliorer l'assainissement au sein des écoles et établissements scolaires publics de la région

Le Conseil régional – en collaboration avec des OSC/ONG – devrait multiplier les efforts en vue d'améliorer l'assainissement des cadres d'apprentissage des élèves, à travers la construction/réhabilitation d'au moins 50 latrines au profit des écoles et établissements scolaires publics de la région, d'ici la prochaine rentrée scolaire 2026-2027. Ainsi, cette mesure permettra non seulement d'assainir les cadres d'apprentissage, mais aussi d'améliorer en particulier l'hygiène des élèves handicapées, d'une part et des filles élèves pendant leur période de menstrue, d'autre part. Toutefois, des plans d'entretien impliquant les élèves devraient être mis en place par les écoles et établissements scolaires bénéficiaires.

I. Contexte et justification

La période d'avril à juin 2025 le Burkina Faso a été marquée par la persistance des défis sécuritaires et humanitaires avec une tendance à l'amélioration compte tenu de la réinstallation de plusieurs villages déguerpis et le retour de milliers de PDI. Toutefois, cette instabilité particulièrement et les mouvements pendulaires ont accentué les inégalités d'accès aux services sociaux de base, tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, rendant l'engagement des autorités et des acteurs de la protection des droits humains plus crucial que jamais.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité du [suivi](#) mené depuis le dernier trimestre de l'année 2024, et se concentre spécifiquement sur la période d'avril à juin 2025. Il vise à documenter les avancées, les défis et les impacts des mesures prises au niveau local en vue de la réalisation des DESC, en s'appuyant sur les données collectées en synergie par des acteurs d'OSC et de Médias au niveau régional, réunis au sein d'un Réseau, dit 'Réseau CAP-DESC' mis en place par le Centre d'information et de documentation citoyennes (Cidoc), en collaboration avec la Commission Nationale des Droits Humains du Burkina Faso (CNDH).

II. Objectifs

Le présent rapport a pour objectif principal d'évaluer la mise en œuvre des DESC au Burkina Faso sur la période d'avril à juin 2025.

Cette évaluation est réalisée à travers un suivi citoyen continu, mené par le Réseau CAP-DESC depuis le dernier trimestre de l'année 2024.

Plus spécifiquement, ce rapport vise à :

- Identifier et évaluer les mesures politiques, législatives, réglementaires, financières et budgétaires prises par les pouvoirs publics locaux d'avril à juin 2025, pour garantir le respect, la protection et la mise en œuvre effective des DESC ;
- Examiner les impacts de ces mesures sur les populations, en particulier les groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes déplacées internes – PDI et les personnes handicapées) ;
- Identifier les avancées entre la période de rapportage précédente et la présente période (avril à juin 2025) en termes de respect, protection et mise en œuvre effective des DESC par les pouvoirs publics locaux ;
- Formuler des recommandations pour renforcer la réalisation des DESC dans les treize régions du Burkina Faso.

III. Démarche méthodologique

L'élaboration de ce rapport, a obéi à une démarche méthodologique rigoureuse, combinant une revue documentaire et une collecte d'informations auprès d'institutions publiques et privées. Cette approche est ancrée dans le mécanisme participatif de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) relatif aux DESC, dénommé « Mécanisme CCAP-DESC », mis en place par le Cidoc en collaboration avec la CNDH.

Au cœur de ce mécanisme se trouve le « Réseau CAP-DESC », un pilier essentiel constitué de vingt-six (26) acteurs, soit deux (2) par région. Ces acteurs sont issus d'organisations de la société civile (OSC) et de médias locaux. Ils ont tous bénéficié d'une formation intensive sur les principes et les techniques du contrôle citoyen du processus de réalisation des DESC pour garantir une certaine efficacité dans leur travail de CCAP.

Sur la période d'avril à juin 2025, ces acteurs ont continué à collecter et analyser des informations à l'aide d'un outil de collecte de données (KoboToolbox), leur permettant de recueillir des informations relatives aux mesures politiques, législatives, réglementaires et budgétaires mises en œuvre pour les différents DESC dans les treize (13) régions du Burkina Faso. Cette collecte s'est principalement effectuée à travers des entretiens avec les structures concourant à la réalisation des DESC, assurant ainsi une remontée d'informations du terrain.

Les données collectées et analysées ont ensuite fait l'objet de sessions de rapportage et de vérification dédiées à l'élaboration du présent rapport. Une attention particulière a été portée à l'exploitation des sources numériques ouvertes, afin de garantir une documentation aussi complète et accessible que possible. Ces étapes ont permis d'obtenir des données factuelles sur les actions prises en matière de réalisation des DESC, ainsi que les allocations budgétaires y afférentes pour le second trimestre (avril à juin) 2025.

Malgré cette méthodologie structurée, le Réseau CAP-DESC a été confronté à la persistance des difficultés qui avaient déjà été identifiées lors de la période de rapportage précédente. Ces obstacles comprennent notamment i) l'accès à l'information sur les mesures budgétaires ; ii) la réticence de certains acteurs publics à partager des informations dites « sensibles » et iii) l'hétérogénéité des sources d'informations, rendant nécessaire une vérification approfondie des données recueillies.

Ces difficultés constituent des obstacles systémiques qui entravent l'efficacité du contrôle citoyen et, par extension, la pleine redevabilité des acteurs publics. L'incapacité à obtenir des informations financières détaillées pour de nombreuses mesures limite la capacité à évaluer pleinement l'ampleur et l'efficacité des investissements publics et des partenaires pour la réalisation des DESC. Cela souligne la nécessité de mécanismes plus robustes et de politiques de divulgation proactive pour garantir une véritable transparence dans la gestion des affaires publiques liées aux DESC.

En dépit de ces défis, ce rapport constitue un outil essentiel de suivi citoyen et d'aide aux actions de plaidoyer. Il permet en effet d'évaluer les engagements des pouvoirs publics en matière de DESC, de présenter la situation des DESC dans les 13 régions du Burkina Faso, et de formuler des recommandations visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques.

IV. Cadre juridique

Le cadre servant de fondement aux obligations de l'État burkinabè en matière de DESC d'une part et orientant les actions publiques, y compris celles recensées pour la période d'avril à juin 2025 d'autre part, s'articule autour de trois (3) catégories d'instruments à savoir les instruments internationaux, les instruments régionaux et les instruments nationaux.

Au niveau international, le Burkina Faso a ratifié plusieurs Conventions relatives aux droits humains. Les plus pertinentes pour les DESC demeurent la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (DUDH) et les deux (2) Pactes internationaux de 1966, l'un relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ; l'autre, aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC),

désignés collectivement « Charte des droits de l'Homme ». Ces instruments établissent les normes minimales que l'État doit respecter, protéger et mettre en œuvre pour garantir la jouissance des DESC par la population.

Le cadre juridique régional est principalement constitué d'instruments adoptés dans le cadre de l'Union Africaine. Il s'agit notamment de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), de la Charte africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local et de la Charte africaine sur les valeurs et les principes du service publique et de l'administration. Ces textes régionaux complètent les obligations internationales, en les adaptant aux spécificités du continent africain.

Au niveau national, la Constitution burkinabè consacre plusieurs DESC comme droits fondamentaux, parmi lesquels le droit de propriété, le droit à l'éducation, le droit à l'eau potable et à l'assainissement. En outre, diverses lois nationales spécifiques viennent renforcer la jouissance de ces droits par les populations, telles que la loi d'orientation de l'éducation, le code du travail, la loi portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso entre autres.

Des obligations spécifiques découlent par ailleurs de l'article 2 du PIDESC, qui est particulièrement pertinent pour le suivi citoyen. En effet, cet article engage l'État à assurer la réalisation progressive des DESC, en prenant toutes les mesures nécessaires – qu'elles soient politiques, législatives, réglementaires ou autres – et en mobilisant le maximum de ses ressources disponibles (mesures budgétaires). Il est important de souligner que l'État dispose d'un droit de priorisation de son action et de ses bénéficiaires, mais qu'il doit veiller à ne pas prendre de mesures régressives ou discriminatoires. Par ailleurs, l'État est tenu de réaliser le « minimum essentiel » de chaque DESC, c'est-à-dire l'élément fondamental sans lequel le droit lui-même ne peut exister, en y allouant prioritairement les ressources nécessaires.

Malgré la richesse de ce cadre juridique, des insuffisances notables persistent, particulièrement dans le contexte du processus de décentralisation et de déconcentration au Burkina Faso. En effet, les collectivités locales disposent de compétences limitées pour garantir pleinement l'effectivité des DESC, en raison d'une décentralisation encore incomplète. De surcroît, les cadres juridiques et réglementaires locaux contiennent très peu de références explicites aux DESC. Cette situation crée une discordance entre les engagements nationaux et internationaux de l'État et la capacité des autorités locales à les traduire concrètement sur le terrain. L'absence de mandats clairs et de ressources suffisantes au niveau local peut conduire à une application hétérogène des DESC et à des lacunes dans la protection des populations, bien qu'il existe un cadre juridique national et international robuste.

V. Résultats du suivi citoyen de la réalisation des DESC

Le « Mécanisme CCAP-DESC », mis en place et opérationnalisé en octobre 2024 en concertation avec la CNDH et le travail synergique des OSC et des médias au sein du Réseau CAP-DESC aux côtés du Cidoc, ont permis de collecter des données précieuses sur la situation des DESC dans les 13 régions du Burkina Faso au cours du second trimestre (avril à juin) de l'année 2025.

Ces données révèlent une diversité de mesures politiques, législatives et réglementaires prises par les pouvoirs publics locaux, souvent en collaboration avec des partenaires, visant à concrétiser les DESC. Bien que certaines de ces mesures aient bénéficié d'allocations budgétaires significatives, des défis en matière de transparence financière liée à l'accès à l'information persistent, comme

l'illustrent les nombreuses mentions de "budget non connu" ou "non précisé" dans le tableau synoptique. Malgré ces limites informationnelles, les mesures documentées ont eu des impacts positifs sur le quotidien des populations, en particulier les femmes, les jeunes et les PDI.

1. Aperçu global de la réalisation des DESC dans les régions

Au cours du trimestre en revue, le suivi citoyen a permis de recenser **cent vingt-trois (123) mesures politiques, législatives ou réglementaires prises par les pouvoirs publics locaux dans les 13 régions du Burkina Faso**, pour un montant dépensé de **plus 293 371 673 169 FCFA¹**, dont environ **237,850 milliards de FCFA de ressources propres de l'Etat, soit environ 81,07% du montant total dépensé.**

L'analyse comparée du suivi de la période précédente et de celle en cours révèle qu'**au cours de ce trimestre, les autorités ont adopté moins de mesures** (123 contre 152 et 131 respectivement au premier trimestre de 2025 et au dernier trimestre de 2024, soit **29 mesures de moins comparativement au rapport de janvier à mars 2025**) et **dépensé plus de ressources financières** (plus de 293 371 673 169 FCFA contre plus de 85 479 767 331 FCFA, soit **207 891 905 838 FCFA de plus**).

Contrairement au rapport du trimestre précédent, l'analyse révèle **un fort taux d'affectation des ressources propres de l'Etat au courant de ce trimestre (81,07% de ressources propres sur le montant dépensé ce trimestre** contre 12,12% le trimestre précédent).

L'analyse des données montre par ailleurs que des mesures ont été prises en lien avec les DESC suivants : *droit à l'alimentation, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'eau et à l'assainissement, droit au logement, droit à la sécurité sociale, droit au travail (emploi), droit à la propriété et droit à la culture.*

S'agissant du **droit à l'alimentation, vingt-six (26) mesures ont été prises** dans neuf (9) régions dont neuf (9) programmes, sept (7) mesures politiques et dix (10) autres (dons de vivres aux personnes vulnérables). Ces mesures incluent des remises de vivres à des personnes vulnérables et des PDI, des ventes de vivres à prix sociaux, l'aménagement de périmètres hydro-agricole et maraîcher, la construction de boutiques de stockage de vivres, etc.

Ces mesures ont connu une allocation budgétaire significative de plus de **7 495 845 000 FCFA** dont 6 695 490 000 FCFA de fonds publics et 800 355 000 FCFA apportés dans le cadre du partenariat avec la Banque ouest africaine de développement (BOAD), Consortium AfriFoolinks, Comité international de la croix rouge (CICR), Association des Burkinabè de Suisse et Régions Voisines (ABS), particuliers (artiste gendarme ELK 33, opératrice économique de Ouahigouya Rose SANOU), coordination des femmes de Orodara, Save the Children, Association des ressortissants de Thiou, Association pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et les carences en santé (ALICES) de Ouahigouya. Ces mesures ont visé à réduire l'insécurité alimentaire, améliorer la dignité des bénéficiaires et favoriser l'autonomisation économique des bénéficiaires dont les femmes et jeunes à travers la production agricole.

Pour ce qui est du **droit à la santé, vingt-six (26) mesures ont également été identifiées** dans six (6) régions, dont quinze (15) programmes et onze (11) autres (dons de matériels/équipements de centres de santé et réalisation/réhabilitation d'infrastructures campagnes de dépistages, voyage

¹ Ce montant doit être interprété avec prudence en raison des nombreuses mesures pour lesquelles les informations budgétaires n'ont pas été disponibles.

d'études de personnel du corps médical). Elles comprennent la remise de matériel médico-technique, la construction/rénovation d'infrastructures hospitalières, des campagnes de vaccination (nutrition, diabète, Hépatite B, cancer de sein et du col de l'utérus), de dépistage (cancers féminins), des tournées de cliniques mobiles.

Le montant dépensé pour ces mesures est estimé à plus de 20 273 249 681 FCFA, dont 20 088 749 681 FCFA de fonds publics et 184 500 000 FCFA apportés dans le cadre du partenariat avec les ONG comme Pathfinder, Light for the World, Sightsavers, Help, Programme des nations unies pour le développement (PNUD), Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Association Vie d'Enseignante pour une Société Epanouie (AVISE), Diaspora ivoirienne de Tenkodogo, particulier (Jean Baptiste KIENDREBEOGO), Centre médical Laafi Ziiga de Koudougou, Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR), Amicale des femmes de la Société des fibres textiles (SOFITEX).

Quant au **droit à l'éducation**, le travail du Réseau « CAP-DESC » a permis de répertorier **seize (16) mesures prises**, notamment quatre (4) programmes et douze (12) autres. Elles ont concerné douze (12) régions du pays et consistaient en des dons de kits scolaires/bourses, la réalisation/réhabilitation d'infrastructures éducatives, l'ouverture d'université d'enseignement privé, la délocalisation d'écoles, la tenue de session de réflexions sur l'éducation, l'organisation de cours de rattrapage, la remise de manuels scolaires, l'organisation d'examens blancs, le lancement d'activités d'un centre multimédia.

Pour la réalisation de ce droit, environ 8 235 099 000 FCFA dont 8 000 000 FCFA de fonds propres et 8 227 099 000 FCFA apportés dans le cadre du partenariat avec les organisations comme Help, Education cannot wait, Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF), PNUD, Programme alimentaire mondial (PAM), Fondation Bank of Africa (BOA), Fondation Kojus (Kosyam Jesuit University of science), ENABEL, télévision BF1, association Yaa Soma, Ecole des Hautes Etudes Technologiques et Commerciales (HETEC), Association pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et pour un Système Éducatif Adapté au Burkina Faso (APESEA-BF). Ces mesures ont contribué à améliorer les conditions d'apprentissage, l'accès à l'éducation et à favoriser l'intégration des PDI dans le système scolaire.

Relativement au **droit à l'eau et à l'assainissement**, **vingt-trois (23) mesures ont été identifiées** dans dix (10) régions, sept (7) étant des programmes, cinq (5) des projets et onze (11) d'autres caractères notamment des dons de latrines, la construction de forages, des opérations de salubrité, l'organisation de forum sur l'assainissement, sensibilisation/cadre de réflexion sur la salubrité, etc. Ces actions ont contribué à améliorer l'accès à l'eau potable, l'hygiène publique et la gestion des déchets, réduisant les maladies hydriques des populations en général, et les corvées d'eau des femmes en particulier à travers la réhabilitation d'un poste d'eau autonome (PEA), la réalisation/dotation de forages pastoraux, des journées de salubrité, des opérations de curage de caniveaux, etc.

La mise en œuvre de ces mesures répertoriées a coûté approximativement **257 261 899 998 FCFA** dont 211 030 000 000 FCFA de fonds publics et 46 231 899 998 FCFA apportés dans le cadre du partenariat avec l'Organisation catholique pour le développement et la solidarité (OCADES) Caritas Nouna, Association Musso Yélé dans les Cascades, Banque mondiale, Plan International, UNICEF, Projet d'assistance aux populations affectées par la crise (PAPAC), Coordination des jeunes du camp chrétien de Fada N'Gourma, Association SOS enfants de Orodara, Fondation

Stromme, Association Sougri Nooma de Ouahigouya, WaterAid, Opératrice économique (Marie Rose SANOU, présidente directrice générale de l'Espace Naaba Koom de Ouahigouya).

Concernant le **droit au logement, deux (2) mesures ont été documentées** dans deux (2) régions : l'une de ces mesures est un (1) programme et l'autre une mesure réglementaire. Malheureusement, le Réseau n'est pas parvenu à obtenir le montant du financement relatif à ces mesures. Toutefois, ces mesures concernent la construction d'une cité écologique par la SONATUR dans la région du Centre (Ouagadougou, quartier Cissin) et l'interdiction de construction avec des matériaux définitifs dans des domaines publics de Dori par l'autorité communale. A l'image de la période de rapportage précédente, le Réseau n'a pas pu obtenir d'informations sur le coût financier de ces mesures, témoignant ainsi le défi persistant en termes de transparence budgétaire dans la réalisation du droit au logement.

S'agissant du **droit à la sécurité sociale, cinq (5) mesures ont été prises** dans cinq (5) régions. Il s'agit essentiellement de l'organisation de journée portes ouvertes de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO), l'ouverture d'une agence régionale de la CARFO et d'une sortie de contrôle de l'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) des chauffeurs routiers. Ces actions, bien que contribuant à la réalisation du droit à la sécurité sociale, sont limitées en termes d'investissements direct dans le domaine de la sécurité sociale. A l'instar du logement, ce secteur souffre d'un défi informationnel ; d'autant plus que le Réseau CAP-DESC n'a enregistré aucune information budgétaire le concernant.

A propos du **droit au travail (emploi), sept (7) mesures** réparties sur six (6) régions ont été prises. Il s'agit de trois (3) programmes et quatre (4) autres. Ces mesures s'articulent autour de la réalisation de hangars marchands, le recrutement et la formation de jeunes dans le domaine agro sylvo- pastoral, d'une campagne de sensibilisation sur l'utilisation de la plateforme d'inscription aux concours de la fonction publique, la remise de kits d'installation en tissage, teinture, plomberie, électricité, coiffure, couture, mécanique, saponification, transformation/production d'aliments.

Pour la mise en œuvre de ces actions, les dépenses globales sont estimées à **39 964 490 FCFA** dont 28 050 000 FCFA de fonds publics (fond minier) et 11 914 490 FCFA apportés dans le cadre du partenariat avec Plan International Burkina (Bureau du Centre-Est), Consortium Educo, Plan Burkina, Save the Children, SOS children's, Villages international, Terre des hommes et World Vision ; Organisation de la coopération islamique (OCI) ; ONG HELVETAS. Ces mesures contribuent à réduire le chômage des jeunes, à autonomiser économiquement les femmes, les jeunes et les PDI, et à renforcer leur employabilité.

Concernant le **droit à la propriété, trois (3) mesures** dont deux (2) programmes et treize (13) autres mesures, réparties sur deux (2) régions ont été mises en œuvre. Elles ont consisté, entre autres, au réaménagement de basfonds hydro-agricole, la délimitation et le bornage d'emprises, l'organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation pour l'établissement des attestations de possession foncière rurale (APFR). Ces actions ont été menées notamment par le Conseil régional Cascades, le Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REED+ (PGPC/REED+) du gouvernement en partenariat avec la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP). Aucune information budgétaire n'a été enregistrée par les membres du Réseau CAP-DESC. Cependant, ces actions ont, en termes d'impacts, contribué à renforcer la sécurisation des terres à plusieurs bénéficiaires.

Relativement au **droit à la culture**, quinze (15) mesures ont été adoptées à travers sept (7) régions du pays, notamment deux (2) programmes et treize (13) autres initiatives. Il s'agit des actions de promotion culturelle en l'occurrence l'organisation de festivals/activités culturelles et sportives, la commémoration culturelle, l'immersion éducative, des safari touristique. Ces mesures ont nécessité un montant d'environ 65 615 000 FCFA sur financement exclusive de promoteurs culturels dont l'Association Dougaou Djabira, l'Association féminine Balmwendé, l'association DA DÖ GNE de Kamédji (Centre-Ouest), la Coopérative Yam Wéekré BII, des écoles de la commune de Dori, l'association SUUKABE GINNA de Dori, l'association « Citoyens responsables engagés pour l'environnement – CIREEN » et des particuliers (Adama Badiel au Centre Ouest, Abdoulaye Willy, Maître Pierre YAMEOGO un groupe d'étudiants en Master de Lettres Modernes de l'université Norbert ZONGO de Koudougou, les fils et filles du Centre-Sud, le PDS de Dori – Ayiyongo ATIANA). Ces actions ont contribué à la promotion du patrimoine culturel, à l'expression artistique et au renforcement de la cohésion sociale.

2. Analyse comparée entre les différents droits

L'analyse des données collectées du deuxième trimestre (avril à juin) de 2025 met en évidence des différences significatives dans l'attention accordée à chaque DESC et les investissements (matériels et financiers) qui leur sont alloués.

En effet, au cours du trimestre en revue, de nombreuses mesures politiques/législatives/réglementaires ont été prises par les services publics étatiques et leurs partenaires (OSC, ONG). Parmi celles-ci, le **droit à l'alimentation** (26 mesures), le **droit à la santé** (26 mesures), le **droit à l'eau et à l'assainissement** (23 mesures) et le **droit à l'éducation** (16 mesures) ont – à l'instar des rapports précédents – enregistré plus d'attention, confirmant ainsi une priorisation constante de ces secteurs par les autorités. Cette priorisation continue accordée à ces domaines pourrait s'expliquer par le rôle important qu'ils jouent dans la stabilité socio-économique du pays.

Par contre, d'autres droits demeurent à la traîne en termes de mesures adoptées et d'initiatives mise en œuvre. Il s'agit du **droit au logement** (2 mesures), du **droit à la propriété** (3 mesures) et du **droit à la sécurité sociale** (5 mesures) – pour lesquels des efforts restent à fournir – à l'instar du droit au travail dont les données ont dégringolé (de 15 à 7 mesures documentées). Ces données confirment la tendance de la sous-priorisation observée au cours des deux (2) trimestres précédents (octobre à décembre 2024 et janvier à mars 2025), où ces droits ont eu peu d'attention et sous-financés. En outre, un autre fait marquant est que les données et informations concernant ces domaines couvraient très peu de région démontrant ainsi que malgré les recommandations antérieures, des défis structurels ou des choix stratégiques continuent de reléguer ces droits au second plan.

Toutefois, il faut noter que des efforts ont été enregistrés dans le domaine de la culture. Ainsi, les mesures dans ce secteur sont passées de neuf (9) à quinze (15) avec une légère augmentation de l'investissement en termes financier (de 55 300 000 FCFA à 65 615 000 FCFA), même si la contribution de l'Etat n'est pas au rendez-vous.

De l'analyse des données, le défi majeur demeure l'accès limité à l'information portant sur plusieurs investissements financiers réalisés pour la mise en œuvre des mesures politiques, législatives, réglementaires identifiées. En dépit de cela, quelques chiffres remarquables relatifs aux investissements mentionnés ci-haut sont à relever :

- ✓ **Eau et assainissement** avec un coût approximatif des investissements de **257 261 899 998 FCFA** dont 211 030 000 000 FCFA de fonds publics et 46 231 899 998 FCFA apportés dans le cadre du partenariat (OSC, ONG, Institutions du système des NU) ;
- ✓ **Santé** avec un coût approximatif de **20 273 249 681 FCFA** dont 20 088 749 681 FCFA de fonds publics et 184 500 000 FCFA apportés dans le cadre du partenariat avec les ONG ;
- ✓ **Education** avec un coût approximatif de **8 235 099 000 FCFA** dont 8 000 000 FCFA de fonds propres et 8 227 099 000 FCFA apportés dans le cadre du partenariat avec les ONG ; et
- ✓ **Alimentation** avec un coût approximatif de **7 495 845 000 FCFA** dont 6 695 490 000 FCFA de fonds publics et 800 355 000 FCFA apportés dans le cadre du partenaires techniques et financiers.

Pour ce qui est de la couverture régionale, les données et informations issues de l'action de collecte des membres du Réseau CAP-DESC, présentent une répartition spatiale déséquilibrée. En effet, les mesures en lien avec l'éducation ont été pris dans douze (12) régions sur les 13, celles relatives à l'Eau et l'assainissement ainsi que l'alimentation dans dix (10) et neuf (9) régions, respectivement. En revanche, les mesures portant sur le logement ne sont prises que dans deux (2) régions sur 13, tout comme celles concernant la propriété. Ce déséquilibre notoire constitue un indicateur sur les domaines prioritaires du gouvernement.

Dans l'ensemble, l'analyse des données collectées au cours d'avril à juin 2025 démontre que certains droits comme *la santé, l'éducation, l'eau et à l'assainissement, l'alimentation* demeurent toujours une priorité pour le gouvernement, avec dans une moindre mesure *le droit à la culture* qui a bénéficié d'une attention particulière ce trimestre. Les indicateurs de cette priorisation sont le nombre de mesures politiques et règlementaires, ainsi que les montants mobilisés pour leur mise en œuvre et la couverture régionale.

Du reste, sur la base des mêmes indicateurs, d'autres droits comme ceux en lien *avec le logement ou la sécurité sociale* restent encore en retrait avec moins d'actions/mesures mises en œuvre pour les promouvoir, suivi cette fois-ci du droit à la propriété.

Tableau synthèse des mesures selon les DESC

DESC	Nombre des mesures d'action publique relative aux DESC		Coût de réalisation de chaque DESC (FCFA)
	Mesures politiques/légales/réglementaires	Mesures financières/budgétaires*	

Droit à l'alimentation	26	15	7 495 845 000
Droit à la santé	26	12	20 273 249 681
Droit à l'éducation	16	7	8 235 099 000
Droit à l'eau et à l'assainissement	23	10	257 261 899 998
Droit au logement	2	0	0
Droit à la sécurité sociale	5	0	0
Droit au travail (emploi)	7	2	39 964 490
Droit à la propriété	3	0	0
Droit à la culture	15	4	65 615 000
Total	123	50	293 371 673 169

*NB : *Les mesures financières dont le montant et/ou le bailleur de fonds n'a pas pu être déterminés ne sont comptabilisées, d'où le déséquilibre entre le nombre de mesures politiques et celui des mesures budgétaires.*

3. Analyse comparée entre les différentes régions

L'analyse comparée des différentes régions du Burkina Faso pour la période d'avril à juin 2025 présente des disparités persistantes entre régions en termes d'investissements pour la réalisation des DESC. Cette situation s'observe à travers les mesures prises et les ressources financières mobilisées pour la réalisation des DESC dans chacune des treize (13) régions du Burkina Faso. Il faut noter que ces inégalités significatives entre régions persistent ; car elles avaient déjà été notées dans les deux (2) rapports trimestriels précédents (octobre à décembre 2024 et janvier à mars 2025).

D'abord, par rapport au nombre de mesures politiques/législatives/réglementaires, la région du Centre-Ouest se distingue avec vingt-trois (23) mesures, contrairement au rapport précédent où elle occupait respectivement le 6^e rang avec 9 mesures documentées par le Réseau CAP-DESC. Le Nord (16 mesures), les Hauts-Bassins (15 mesures) et le Centre-Est (13 mesures) suivent avec un nombre d'initiatives encourageant. Comparativement aux périodes de rapportage précédentes, l'on note une constance relative dans ces régions en termes de capacité ou de volonté forte à initier des actions publiques en faveur de la réalisation des DESC.

À l'inverse, des régions comme le Sud-Ouest (2 mesures), le Plateau-Central (3 mesures), le Sahel et Centre-Nord (4 mesures chacune) enregistrent au cours de ce trimestre un nombre d'initiatives nettement plus faible, suivi des régions du Centre-Sud (5 mesures) et de l'Est (7 mesures).

Cette concentration des efforts dans certaines régions, et le faible niveau d'activité dans d'autres, pourraient constituer le reflet des insuffisances dans le CCAP relatif aux DESC, du faible accès/diffusion de l'information publique et/ou des inégalités dans la planification et la mise en œuvre des politiques publiques.

Ensuite, pour ce qui est des investissements financiers identifiés, la région de la Boucle du Mouhoun a mobilisé les montants les plus importants, avec plus de 211 902 690 000 FCFA, grâce à des programmes majeurs pour l'autosuffisance *alimentaire* et l'accès à *l'eau et à l'assainissement*.

Les Hauts-Bassins suivent avec plus de 59 854 200 000 FCFA (contre 10 618 539 457 FCFA pour le trimestre précédent), investis notamment dans la santé (20 021 900 000 FCFA), *l'eau et l'assainissement* (33 000 000 000 FCFA), *l'alimentation* (6 650 000 000 FCFA) et *l'éducation* (182 000 000 000 FCFA). Il est cependant important de rappeler que de nombreux montants n'ont pu être déterminés non seulement pour ces régions, mais aussi pour les autres régions, limitant ainsi l'analyse financière.

Par ailleurs, en termes de perméabilité des autorités locales vis-à-vis des recommandations spécifiques formulées dans le premier rapport (octobre à décembre 2024), on a constaté – lors des ateliers de suivi-évaluation – que les autorités locales des régions du Centre-Est, de l'Est, du Nord et du Plateau-Central, ont été réceptives, à l'instar de celle de la région des Cascades dont l'exemplarité a été relevée dans le rapport précédent. Ces régions ont réalisé des progrès respectivement dans la mise en œuvre des droits à *l'eau et à l'assainissement*, à *l'éducation*, *au logement et à la sécurité sociale* ; lesquels efforts leur ont valu une reconnaissance du Cidoc à travers la remise de prix symboliques à des services publics.

Globalement, l'analyse des données collectées par le Réseau CAP-DESC dans les différentes régions est concluante. Elle a permis d'observer des effets positifs relatifs à la réalisation des DESC au profit des populations vulnérables dans les 13 régions. Toutefois, des disparités existent selon les régions au regard du contexte, des priorités des autorités, des insuffisances dans le CCAP relatif aux DESC, du faible accès/diffusion de l'information publique et/ou des inégalités dans la planification et la mise en œuvre des politiques publiques.

Tableau synthèse des mesures selon les Régions

Régions	Mesures politiques/légales/réglementaires	Mesures financières/budgétaires*	Montant total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	12	10	211 902 690 000
Cascades	9	5	102 300 000
Centre	10	0	0
Centre-Est	13	1	11 914 490
Centre-Nord	4	1	7 900 000 000
Centre-Ouest	23	6	113 064 681
Centre-Sud	5	3	45 450 000
Est	7	1	200 000
Hauts-Bassins	15	7	59 854 200 000
Nord	16	14	13 259 854 000
Plateau Central	3	1	181 499 998
Sahel	4	1	500 000
Sud-Ouest	2	0	0
TOTAL	123	50	293 371 673 169

*NB : *Les mesures financières dont le montant et/ou le bailleur de fonds n'a pas pu être déterminés ne sont comptabilisées, d'où le déséquilibre entre le nombre de mesures politiques et celui des mesures budgétaires.*

VI. Conclusion et recommandations

1. Conclusion

Le suivi citoyen de la réalisation des DESC mené par le Réseau CAP-DESC sur la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2025 a permis d'identifier **cent vingt-trois (123) mesures** mises en œuvre par les pouvoirs publics locaux dans les 13 régions du Burkina Faso. Ces efforts ont mobilisé un financement public de plus de **293 371 673 169 FCFA, soit environ 81,07% de ressources propres sur le montant dépensé ce trimestre** contre 12,12% le trimestre précédent.

Malgré la régression observée en termes de nombre de mesures prises (123 contre 152 au précédent rapport), des progrès notables sont à noter pour ce qui est du montant global investi dans la réalisation des DESC au Burkina Faso (293 371 673 169 contre FCFA plus de 85 479 767 331 FCFA, soit **207 891 905 838 FCFA de plus**). Aussi, contrairement au trimestre précédent, l'analyse révèle **un fort taux d'affectation des ressources propres de l'Etat au courant de ce trimestre (81,07% de ressources propres sur le montant dépensé ce trimestre** contre 12,12% le trimestre précédent).

En effet, au cours de la période de rapportage, des efforts ont été constaté même si des disparités existent entre différentes régions. Pour cette période de rapportage, la région du Centre-Ouest se distingue démontrant des efforts soutenus dans la mise en œuvre des DESC. Les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Est suivent avec un nombre d'initiatives notable. Comparativement à la période de rapportage précédente, les régions du Nord et des Hauts-Bassins continuent d'avoir une capacité ou une volonté plus forte à initier des actions publiques, mêmes si d'autres régions comme le Centre-Ouest et la Boucle du Mouhoun se sont illustrées au cours de ce trimestre. À l'inverse, des régions comme le Plateau-Central, le Sahel et le Centre-Nord enregistrent une fois de plus ce trimestre un nombre d'initiatives nettement plus faible.

En termes de réalisation des droits, on observe aussi des disparités. Le *droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit à l'eau et à l'assainissement et le droit à l'éducation* ont – à l'instar des rapports précédents – enregistré plus d'attention, confirmant une priorité constante des autorités dans ces secteurs. Par contre, d'autres droits – non moins important – demeurent à la traîne en termes de mesures adoptées et d'initiatives mise en œuvre. Il s'agit du *droit au logement, du droit à la propriété et du droit à la sécurité sociale* – pour lesquels des efforts restent à fournir – à l'instar du droit au travail dont les données ont dégringolé. Ces données confirment la tendance de la sous-priorisation observée au cours des deux (2) trimestres précédents (octobre à décembre 2024 et janvier à mars 2025), où ces droits ont eu peu d'attention et sous-financés.

Un fois de plus, des défis substantiels relatifs à la transparence liée aux informations budgétaires persistent. Ces défis demeurent une préoccupation majeure, en témoigne la difficulté à obtenir des informations financières complètes pour un nombre significatif de mesures constituant ainsi une limite à l'évaluation exhaustive de l'efficacité des dépenses publiques et celles des partenaires. De plus, les disparités régionales dans la mise en œuvre des DESC persistent, avec certaines régions dont le nombre de mesures et le taux de financement est inférieur à celui d'autres régions.

2. Recommandation

Pour pallier ces insuffisances et renforcer l'effectivité des DESC sur l'ensemble du territoire, le Cidoc formule de façon générale à l'aimable attention des pouvoirs publics, les recommandations suivantes :

- **Renforcer la transparence et les allocations budgétaires** : il est impératif de mettre en place des mécanismes de suivi et de publication des allocations financières pour chaque mesure adoptée, notamment au niveau local, afin de garantir la redevabilité et une meilleure efficacité des actions. Cela pourrait inclure la mise en place d'un portail public en ligne et centralisé pour les budgets et dépenses des projets en lien avec les DESC, ainsi que l'obligation de rapports financiers standardisés pour toutes les initiatives financées par des fonds publics ou des partenaires au niveau local. Cela nécessiterait de modifier les réglementations financières locales existantes pour y inclure explicitement l'obligation de divulgation publique. Il est également crucial d'augmenter le financement des mesures en faveur des DESC généralement sous-financés, tels que le droit à la sécurité sociale, le droit à la culture et le droit au logement, tout en explorant des partenariats innovants.
- **Assurer une équité régionale dans la mise en œuvre des DESC** : des stratégies d'accompagnement adaptées aux besoins spécifiques des régions les plus vulnérables doivent être développées, en particulier celles touchées/impactées par la crise sécuritaire et humanitaire ou ayant un faible accès aux infrastructures. Cela ne se limite pas à l'augmentation des financements, mais implique également le renforcement des capacités des autorités locales des régions les moins actives (Centre-Nord, Centre-Sud, Plateau-Central Sahel et Sud-Ouest) en matière de planification, de gestion et de suivi-évaluation des projets en lien avec les DESC, par le biais de programmes de formation ciblés et d'une assistance technique directe. Une meilleure coordination entre les acteurs étatiques, les collectivités locales et les partenaires au développement – qui est l'une des missions des Directions régionales de l'Economie et de la Planification – est essentielle pour une répartition plus équilibrée des efforts et une communication concertée des résultats.

De façon spécifique, au regard des réalités contextuelles de chaque région et des avancées et lacunes observées au cours du trimestre, le Réseau d'acteurs d'OSC et de Médias formule les recommandations suivantes pour les régions :

6. Boucle du Mouhoun – Réhabiliter des infrastructures scolaires des villages réinstallés et les équipées en tables-bancs et forages

Les Directions régionales de l'éducation préscolaire, primaire et non Formelle (DREPPNF) et de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique (DRESFPT) devraient – à travers un plan conjoint – réhabiliter des infrastructures scolaires des villages réinstallés et les équiper en tables-bancs et forages d'ici prochaine rentrée scolaire 2026-2027. Ce plan de réhabilitation devrait être précédé d'une évaluation exhaustive des infrastructures à réhabiliter et des besoins en équipements. Ces actions devraient être menées en synergie avec les Forces de défense et de sécurité (FDS), les autorités régionales et communales des communes concernées. Ces dernières pourraient contribuer à la mobilisation des contributions communautaires (populations, secteur privé, opérateurs économiques) et de l'appui des partenaires intervenant dans le secteur de l'éducation (ONGs, OSC).

7. Cascades – Améliorer l’employabilité des jeunes

La délégation spéciale régionale, l’ensemble des délégations spéciales communales de la région ainsi que les services techniques déconcentrés devraient mettre en place un programme de formation concerté des jeunes. Dans ce sens, ils devraient collaborer avec des organisations locales et des experts en entrepreneuriat pour améliorer l’employabilité et l’autonomie financière des jeunes. De façon spécifique, le programme de formation devrait être orienté sur l’auto-emploi à l’endroit de vingt (20) jeunes au moins par an. Le lancement de ces programmes pourrait être envisagé d’ici la fin de l’année 2025.

8. Centre – Améliorer la disponibilité des médicaments de bases dans les centres de santé publique au profit des femmes enceintes en particulier

La Direction régionale de la santé, en synergie avec le Conseil régional du Centre, devrait entreprendre des initiatives visant à améliorer la santé de la population, en particulier les femmes enceintes. Concrètement, elle devrait, d’ici fin 2026, prendre des mesures (en recourant à la coopération et le partenariat si nécessaires) en vue d’assurer la disponibilité continue des médicaments essentiels inscrits dans la politique la gratuité des soins au profit des femmes enceintes dans les centres de santé publique. Il s’agira de prendre des mesures pour résorber les retards dans le remboursement des frais de gratuité de soins pour l’effectivité de la politique de gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans.

9. Centre-Est – Renforcer le contrôle de la qualité des eaux des forages

Les délégations spéciales communales de concert avec la Direction régionale de l’eau et de l’assainissement de l’environnement et l’Office national de l’eau et d’assainissement (ONEA) devraient renforcer le contrôle de la qualité de l’eau produite à partir des forages. Elles devraient s’assurer du suivi rigoureux des conditions édictées pour la réalisation des forages. Une approche intégrée de contrôle pourrait être développée d’ici à décembre 2026 en mettant à contribution la police de l’eau. Les autorités communales devraient multiplier les efforts en vue d’améliorer la qualité de l’eau, et de renforcer d’ici fin 2025, d’au moins trente-deux (32) forages offerts par des personnes privées à travers la mise en place d’un comité de suivi, en collaboration avec des ONG.

10. Centre-Nord – Réduire les disparités à l’intérieur et entre commune dans la desserte en eau potable

L’office nationale de l’eau et de l’assainissement (ONEA) en collaboration avec les autorités communales devrait œuvrer à desservir de façon équitable toutes les communes de la région en eau potable. A cet, l’ONEA réduire les délestages prolongés durant les périodes sèches par le renforcement de sa capacité de production en réalisant au moins deux forages à gros débit par commune. En outre, un programme de distribution rotatif d’eau pourrait être conçu au besoin et suivi rigoureusement par l’ONEA en vue de desservir toutes les zones raccordées au réseau de distribution de l’eau.

19. Centre-Ouest – Améliorer l’assainissement urbain

D’ici fin 2026, la Délégation spéciale communale de Koudougou devrait créer au moins un dépotoir communal, en vue de contribuer à améliorer l’assainissement de la ville et garantir le droit

des populations à un environnement sain et propice au développement socioéconomique. Elle devrait donc identifier un/des site(s) et les aménager convenablement pour le stockage et le traitement des ordures et déchets de tout genre. Cette mesure pourrait s'inscrire dans la politique nationale d'assainissement.

20. Centre-Sud – Développer un (1) programme d'accès au logement notamment pour les personnes vulnérables

Le Conseil régional devrait – à travers la contribution communautaire et le partenariats publics-privés (PPP) – œuvrer à la mise en place d'un programme de logements sociaux destinés aux populations vulnérables. A cet effet, les autorités devraient initier la construction d'au moins cent (100) logements sociaux dans les vingt-quatre (24) mois à venir à compter de janvier 2025. Des actions positives devraient être prises au profit des femmes et des PDI en vue de faciliter leur accès audits logements tout en veillant au respect des équilibres sociaux. Ce programme pourrait encourager des opérations de lotissement dans certaines communes et le contrôle rigoureux du respect des prix des loyers par les personnes privées. Les projets de lotissement dans certaines communes devaient concourir à la résolution du problème des logements décents et encourageraient les investisseurs à intervenir sur des périmètres sécurisés. Ces actions pourraient s'inscrire dans le cadre du plan régional de développement.

21. Est – Améliorer l'assainissement dans les centres urbains et ruraux

La Direction de l'eau et de l'assainissement de l'environnement – en collaboration avec les autorités communales, les services techniques déconcentrés et les partenaires techniques et financiers de la région – devrait mettre en place un plan intégré de salubrité publique d'ici fin 2026. Ce plan pourrait prendre en compte l'approche de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC), une démarche inclusive et durable permettant aux populations de prendre en main leur propre bien-être, en veillant à un environnement sain et propice au développement socioéconomique. Déjà son déploiement dans les communes du Gourma est non seulement une réponse aux défis locaux, mais aussi une obligation morale et politique. C'est pourquoi en plus des efforts constatés dans la commune de Fada N'Gourma, il serait important que l'ensemble des communes de la région, avec l'accompagnement des partenaires, travaillent à faire de l'ATPC un outil au service du droit à un environnement sain.

22. Hauts-Bassins – Améliorer les plateaux techniques des centres de santé communautaires surtout dans les zones périphériques des centres urbains

La Délégation spéciale régionale devrait – avec le concours de la Direction régionale de la santé et des partenaires intervenant dans le secteur de la santé – œuvrer à la modernisation des plateaux techniques des centres de santé communautaires surtout dans les zones périphériques des centres urbains. D'ici fin 2026, 50% des centres de santé urbains de la région devrait désengorgés par la modernisation et la construction des centres de santé communautaires dans certaines zones périurbaines. Au-delà du désengorgement des centres urbains, cette mesure contribuera à améliorer considérablement l'offre et la qualité des prestations en matière de santé et l'accès des populations vulnérables aux services de santé publics.

23. Nord – Renforcer l'accès aux infrastructures d'eau potable notamment au profit des PDI

D'ici la fin décembre 2026, la Délégation spéciale devrait renforcer l'accès au service d'eau potable des personnes déplacées internes (PDI) à travers la réalisation d'au moins trois (06) adductions d'eau potable sur les sites des PDI de Ouahigouya. Une évaluation en termes de besoin pourrait se faire en collaboration avec des OSC/ONG partenaires en vue de résoudre au mieux le problème lié à l'accès aux infrastructures d'eau potable par les PDI.

24. Plateau-Central – Poursuivre les initiatives d'amélioration de l'assainissement urbain

La Délégation spéciale communale de Ziniaré – avec le concours de la Délégation spéciale régionale – devrait mettre en œuvre un programme intégré de gestion des déchets visant spécifiquement à réduire la quantité de sachets plastiques et autres ordures visibles dans les espaces publics de la ville. Cela inclurait l'inscription dudit programme dans le plan communal de développement, la sécurisation des dépotoirs publics, l'installation de poubelles supplémentaires dédiées au tri, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de salubrité régulières, le renforcement des sanctions contre les dépotoirs anarchiques de déchets, ainsi que l'élaboration et le suivi rigoureux d'un plan d'évaluation de la propreté. Aussi, elle devrait accompagner techniquement et financièrement les associations/structures qui œuvrent dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, notamment la transformation des déchets en objets utilitaires. Ainsi, une réduction de 50% des déchets plastiques et des ordures non collectées devraient être un objectif à atteindre d'ici fin 2026, notamment à travers des audits réguliers des déchets et des évaluations visuelles de la propreté.

25. Sahel – Poursuivre les actions de facilitation de l'accès à l'alimentation des populations vulnérables

Durant la période de soudure (juin à septembre) 2026, les autorités devraient œuvrer à l'atténuation de l'impact de la cherté de la vie et de la diminution de l'aide humanitaire sur la sécurité alimentaire. Ainsi, elles devraient organiser au moins une (1) campagne de vente de vivres à prix social ou la distribution gratuite en collaboration avec les ONG, ciblant au moins cent (1000) ménages vulnérables. A cet effet, en coordination avec les acteurs humanitaires, les autorités pourraient mobiliser des stocks de céréales à distribuer ou des fonds en vue de subventionner les prix.

26. Sud-Ouest – Améliorer l'assainissement au sein des écoles et établissements scolaires publics de la région

Le Conseil régional – en collaboration avec des OSC/ONG – devrait multiplier les efforts en vue d'améliorer l'assainissement des cadres d'apprentissage des élèves, à travers la construction/réhabilitation d'au moins 50 latrines au profit des écoles et établissements scolaires publics de la région, d'ici la prochaine rentrée scolaire 2026-2027. Ainsi, cette mesure permettra non seulement d'assainir les cadres d'apprentissage, mais aussi d'améliorer en particulier l'hygiène des élèves handicapés, d'une part et des filles élèves pendant leur période de menstrue, d'autre part. Toutefois, des plans d'entretien impliquant les élèves devraient être mis en place par les écoles et établissements bénéficiaires.

Annexe : Tableau synoptique des mesures relatives aux DESC par région

(Avril, Mai et Juin 2025)

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
Droit à l'alimentation					
Boucle du Mouhoun	Don de 1000 sacs de maïs et de riz de 50kg aux personnes vulnérables et PDI réinstallées pour renforcer leur sécurité alimentation.	Don de la Société nationale de gestion des stocks alimentaires (SONAGESS) en réponse à un appel du gouverneur de la Boucle du Mouhoun à l'endroit du ministre de l'Agriculture. Montant alloué est de 20 millions de FCFA Montant mobilisé est de 20 millions de FCFA.	Les localités des six provinces surtout Di, Lanfiéra, Kiembra, Toéni, qui ont vu une forte population déplacée vers les 3 premiers mois de 2025.	Impact/effet général : Renforcement du droit à l'alimentation des personnes vulnérables.	https://youtu.be/xaGJgMh4xUc
	Construction de plusieurs Boutiques de stockage de vivres.	Sur un financement de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ces infrastructures sont en train d'être mises en place par le Programme d'Appui au Développement des Economies Locales	Il intervient dans les provinces des Balé et du Mouhoun	Impact/Effet : Les bénéficiaires pourraient conserver leurs produits dans des bonnes conditions. Ce qui leur permettra de faire le Warratage et de ne pas brader les récoltes.	Les travaux sont aussi achevés dans certains endroits mais en cours dans d'autres localités.
	Aménagements de bas-fonds agricoles et maraicher par la BOAD dans le cadre du Programme d'Appui au Développement des	(PADEL) en 2025. C'est dans le cadre de leur programme d'amélioration à la sécurité alimentaire.	Partout dans les six provinces où il y'a des Bas-fonds	Les sites aménagés pourraient servir à augmenter le rendement des récoltes.	 Infrastructures BOAD 3.xlsx

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Economies Locales (PADEL)	Le budget alloué à tous ces réalisations s'élèvent à environ 760 millions de FCFA. C'est pour accompagner l'Etat dans sa lutte contre l'insécurité alimentaire.			https://youtu.be/2Gp1JEb-Woo
	Réalisation d'un certain nombre d'infrastructures de stockage et de sécurisation des vivres et de warrantage par la BOAD dans le cadre du projet RESICOM (Renforcement de la résilience communautaire des ménages agrosylvopastoraux dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Centre-nord)		Ce sont des villages de la province du Nayala seulement	Impact/Effet : Les bénéficiaires pourraient conserver leurs produits dans des bonnes conditions. Ce qui leur permettrait de faire le warrantage et de ne pas brader les récoltes. Les sites aménagés pourraient les servir à augmenter le rendement des récoltes.	
	Aménagements de 104 hectares de bas-fonds rizicole et 27 hectares de périmètres maraichers par la BOAD dans le cadre du projet RESICOM (Renforcement de la résilience communautaire des ménages agrosylvopastoraux dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Centre-nord)		Tosson, Yaba, Zouma et Tö dans le Nayala	Impact / effet Augmentation des productions	https://youtu.be/Ontg8XGb7gs

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Remise de chèques d'une valeur de 5 millions de FCFA, le 24 avril 2025 à 409 petits producteurs agricoles des communes de Safané et de Tchériba dans le Mouhoun pour atténuer les effets du changement climatique. Cet appui intervient dans le cadre de l'assurance climatique indiciaire a été mis en place par le gouvernement du Burkina Faso.	Le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) a mobilisé cette somme de 5 millions 490 mille FCFA pour ceux et celles qui ont souscrits à l'assurance climatique indiciaire. Financé par l'Etat burkinabé et ses partenaires pour venir en aide aux producteurs sinistrés.	Les villages des communes de Safané et de Tchériba dans le Mouhoun	Impact/ Effet : cette mesure a sauvé des petits producteurs qui ont perdu leurs récoltes au cours de la campagne agricole passée. Ces sommes reçues vont leur permettre d'acheter des vivres pour leur sécurité alimentaire.	https://youtu.be/Ontg8XGb7gs
Centre	Lancement de la deuxième édition des journées alimentaires du grand OUAGA, le 17 juin 2025. Durant 5 jours (17 au 21 juin), des discussions sur les enjeux et défis liés à la sécurité alimentaire, en collaboration avec des partenaires ont été menées. L'activité a été initiée par le consortium AfriFoodlinks Ouagadougou, la Mairie de Ouagadougou, et des partenaires comme	Budget non communiqué	Grand Ouaga (la commune de Ouagadougou et ses communes périphériques)	Impact/effet général : amélioration de la sécurité alimentaire et promouvoir des régimes alimentaires sains et durables dans la région	Le Journal BF1 du 17 Juin 2025- https://web.facebook.com/share/p/16AikYd9Cq/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	INADES-Formation Burkina et Rikolto International				
	Vente exceptionnelle de maïs à prix réduit initiée par la SONAGESS avec l'appui de la mairie de la commune de tanghin Dassouri	Budget non communiqué	Commune de Tanghin Dassouri	Impact/effet général Renforcement de l'accès des couches les plus vulnérable à l'alimentation en cette période difficile	https://web.facebook.com/share/p/14Gd56B1yGv/
Centre-Est	Vente de vivres subventionnés aux populations par la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) le 27 juin 2025 à Koupéla	Le sac de maïs de 50 kg a été subventionné à 10 000 FCFA, contre 17 500 FCFA en prix sur le marché.	Commune de Koupéla,	Impact général : -Amélioration de l'alimentation des populations (hôtes et PDI) -Réduction de l'impact de la crise sécuritaire sur le droit à l'alimentation des populations	https://www.facebook.com/share/p/16v73MrUHa/
	Réhabilitation du barrage de Itengué dans la commune de Koupéla, le mardi 13 mai 2025 par l'Agence de l'eau du Gourma, sous la présidence du Ministre de l'Agriculture, des	Financement Agence de l'Eau du Gourma	Commune de Koupéla	Impact général : - Amélioration de la production locale et l'accès des produits frais en toutes saisons à travers la culture maraîchère ; ce qui améliorera la	https://www.facebook.com/share/p/14LdRiBEJvx/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Ressources Animales et Halieutiques			diversification alimentaire Impact sur les femmes : Réduction les corvées liées à la recherche d'eau	
	Assistance humanitaire en kits alimentaires par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) le 03 avril 2025 à Tenkodogo.	Initiative du CICR	-Tenkodogo : 500 ménages assistés -Ouargaye : 400 ménages assistés -Bané : 300 ménages assistés - Bittou : 300 ménages assistés.	Impact : Amélioration de la qualité de l'alimentation de 1 500 ménages vulnérables, composés principalement de Personnes Déplacées Internes (PDI) et d'un faible pourcentage de résidents hôtes.	https://www.facebook.com/share/p/1ByRjMRuCA/
Centre-Ouest	Autres : ... Remise d'un important lot de produits alimentaires comprenant 80 sacs de riz blanc et 40 sacs de riz local, tous deux de 25 kg, ainsi que des médicaments, au profit des personnes déplacées internes hospitalisées au CHR de Koudougou par l'Association des Burkinabè de Suisse et	- Montants alloués : 7.000.000 - Montants mobilisés : 7.000.000 - Montants dépensés : 7.000.000	Le CHR de Koudougou	Impact/effet général : Amélioration significative des conditions de séjour des patients vulnérables ainsi que la qualité des soins dispensés. Impact/effet sur les PDI : Renforcement de l'assistance alimentaire	https://www.aib.media/regions/2025/04/29/solidarite-transnationale-labs-soutien-les-patients-deplaces-internes-du-chr-de-koudougou-en-vivres-et-medicaments

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Régions voisines (ABS), le 28 avril 2025.			aux personnes vulnérables. Ce geste humanitaire intervient à un moment capital, où les besoins sanitaires ne cessent de croître face à des ressources limitées.	 
	Opération spéciale de vente sur camion de maïs en sac de 50kgs à 10.000FCFA le sac, le vendredi 27 juin 2025 sur les sites suivants : - école de Nayalgué - espace de l'église catholique sur la voie du CSPA du secteur 05 - terrain de l'ASEK- cité des forces vives	Non connu	La population du ressort territorial de la commune de Koudougou	Impact/effet général : Amélioration de l'accès aux vivres sans conditions particulières. Régulation des prix des vivres sur le marché.	Communiqué N°028-/C/KDG/M/CAB du 16 juin 2025 
	Autres (don) : Soutien aux veuves et orphelins des FDS et VDP tombés au front par la	Le don est de l'artiste gendarme ELK33 de son vrai nom à l'état civil KABORE Ousmane	La commune de Koudougou	Impact/effet général : -renforcement des liens entre l'art et	Participation à la cérémonie de remise

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	remise des vivres au Président de la Délégation Spéciale de la commune de Koudougou le 26 avril 2025.	Valeur du don non connue		l'engagement humanitaire. Ce geste symbolique témoigne de la gratitude et de la générosité de cet artiste gendarme envers les veuves et orphelins de ses frères d'arme tombés au front	
	Plan/Programmes : Aménagement d'un site maraîcher dans le village de Guirgo (commune de Sourgou) par l'ADCT (Agence nationale d'Appuis au Développement des Collectivités Territoriales)	- Montants alloués : 20.000.000 - Montants mobilisés : 20.000.000 - Montants dépensés : 20.000.000	Village de Guirgo (commune de Sourgou)	Impact/effet général : Renforcement de la sécurité alimentaire en augmentant la production maraîchère locale	Plan d'investissement annuel de la Délégation Spéciale Régionale (PAI)
Centre-Sud	-Subvention des prix des intrants agricoles par l'Etat burkinabè Cette subvention est intervenue dans le cadre de l'offensive agricole au titre duquel l'Etat burkinabé a subventionné le prix des intrants en raison de 12000 francs CFA le sac de NPK ou Urée	Budget non déterminé	-La subvention des intrants concerne toutes les 19 communes de la région du Centre-Sud	Impact/effet général : Disponibilité des semences et engrais accessible à tous Impact/effet sur les femmes : Augmentation de la production agricole des femmes	Nous avons été un observateur direct et un client de l'engrais subventionné.

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	15kg de maïs à 1000f ; 10kg de riz à 1000f.				
Est	Vente de vivres subventionnés (maïs) aux populations vulnérables de la commune de Fada N’Gourma par la SONAGESS le 17 juin 2025	10000F le sac de 50kg (100 tonnes)	Ville de Fada N’Gourma	Impact général : Réduction de l’impact de la crise sécuritaire sur le droit à l’alimentation des populations	Communiqué de la SONAGESS et publication de la mairie https://www.facebook.com/share/p/1DAHG1s1ii/
Hauts-Bassins	Don de vivres aux personnes vulnérables par la coordination des femmes de Orodara	Coordination des femmes de Orodara 300 000	Orodara	Impact général : Réduction de la malnutrition	Entretien avec des membres de la Coordination des femmes de Orodara
	Lancement des travaux de construction d’une usine de transformation de cajou en jus, vin, vinaigre le 22 mai 2025 à Pénì par le Président du Faso	6, 65 Milliards (fonds publics)	Pénì	Impact général : Disponibilité d’une variété de produits de consommation aux populations	https://web.facebook.com/MARAH.Burkina/posts/Filiere-anacarde-le-Président-du-Faso-pose-la-premiere-pierre-dune-usine-de-t/1027570782809384/?_rdc=1&_rdr#
Nord	Appui à 144 ménages des Personnes Déplacées Internes du village de Bani dans la commune de Thiou en kit alimentaire.	Le financement est assuré par l’ONG SAVE THE CHILDREN	Les PDI de Bani	Impact général : Amélioration des conditions de vie	Page Facebook Commune de Thiou : https://www.facebook.com/share/p/1Hcm3mhULs/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
		- Montants alloués : 20 304 000 - Montants mobilisés : 20 304 000		Impact/effet sur les PDI : -Amélioration de l'accès à une ration alimentaire équilibrée	
	Don de farine de bouillie enrichie aux femmes enceintes et aux bébés de 6 à 23 mois par l'ONG SAVE THE CHILDREN, le 27 mai 2025	- Montants dépensés : 20 304 000	Les femmes enceintes et les bébés de 6 à 23 mois de Bani	Impact général : Amélioration des conditions de vie Impact/effet sur les PDI : Amélioration de l'accès à une ration alimentaire enrichie	
	Don de vivres aux personnes déplacées internes de Thiou et de Kaïn par l'Association des ressortissants de Thiou, le 12 avril 2025	Le financement est assuré par l'Association des ressortissants de Thiou - Montants alloués : 5 000 000 - Montants mobilisés : 5 000 000 - Montants dépensés : 5 000 000	Les PDI de Thiou et Kaïn	Impact/effet général : Amélioration des conditions de vie des PDI	Page Facebook Commune de Thiou : https://www.facebook.com/share/p/15qYdhhFPJ/ 
	Don de vivres et de farine enrichie aux Personnes déplacées Internes de Ouahigouya par	Le financement est assuré par l'Association ALICES	Les personnes déplacées internes de Ouahigouya	Impact/effet général :	

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	l'Association ALICES, le mardi 17 juin 2025	- Montants alloués : 2 801 000 - Montants mobilisés : 2 801 000 - Montants dépensés : 2 801 000		-Amélioration des conditions de vie des PDI. -Facilitation de l'accès à une ration alimentaire équilibrée et enrichie	Page Facebook du gouvernorat : https://www.facebook.com/share/p/1AxQTH1UDj/
	Opération de vente libre de vivres à prix sociaux sur camions par la SONAGESS à la place de la nation, au marché de Oufré, Souli, Secteur 4 et au centre d'écoute et de dialogue pour jeunes de Ouahigouya.	Budget non connu	Les populations de Ouahigouya	Impact/effet général : -Disponibilité des vivres de qualité à des prix sociaux au profit des populations vulnérables. -Contribution à l'effectivité du droit à l'alimentation	
	Don de vivres aux personnes vulnérables de Ouahigouya le 1 ^{er} mai 2025	Le financement est assuré par Madame Rose SANOU. Opératrice économique et PDG des chaines Dieudonné à Ouagadougou et Espace Naaba Koom à Ouahigouya. - Montants alloués : 4 950 000	Les populations vulnérables de Ouahigouya	Facilitation de l'accès à une ration alimentaire durant quelques mois.	Page Facebook Mairie de Ouahigouya : https://www.facebook.com/share/p/17A2u58BF2/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
		- Montants mobilisés : 4 950 000 - Montants dépensés : 4 950 000			
Sud-Ouest	Lancement le 13 mai 2025 de l'empoissonnement des cages flottantes du barrage de Bapla, province de la Bourguiba, région du Sud-Ouest entrant dans le cadre de l'opérationnalisation de l'offensive agropastorale et halieutique 2023-2025, par la Direction générale des ressources halieutiques.	Budget non connu	Bapla province de la Bougouriba, Région du Sud-Ouest	Impact/effet général : L'augmentation de la production piscicole locale favorise un meilleur accès à des protéines animales abordables, particulièrement pour les familles vulnérables dans les zones rurales enclavées.	Source tirée de bafudji infos : https://bafujiinfos.com/oaph-pisciculture-pafa-4r-la-dgrh-a-officiellement-lance-lempoisonnement-des-cages-flottantes-sur-le-barrage-de-bapla-dans-la-region-du-sud-ouest
Droit à la santé					
Boucle du Mouhoun	Construction de centres de santé dans des communes de la région de la Boucle du Mouhoun. Depuis Avril 2025 des chantiers sont en cours dans plusieurs localités.	Le PUDTR dans sa politique de réalisation des infrastructures sanitaires a alloué et mobilisé budget pour la construction des centres de santé dans des localités pour le compte de l'exercice budgétaire 2025. Toutefois, le budget n'a pas été communiqué aux membres du Réseau malgré les multiples tentatives. Etant en cours puisque les marchés	Plusieurs localités des provinces des Balé, Mouhoun, Nayala...	Impact/ Effet est à venir puisse que les travaux sont en cours	Document PUDTR de la DREP Boucle du Mouhoun en pièces jointes.  PSC KOUNADIA 65 MILLIONS.mp4

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				Impact sur les femmes : Accès accru aux services de santé oculaire pour les femmes, souvent défavorisées dans les parcours de soins. Impact sur les jeunes : Dépistage précoce des troubles visuels chez les enfants et les adolescents, notamment en milieu scolaire. Impact sur les PDI : Accès équitable aux soins de santé oculaire, y compris dans les camps ou zones d'accueil temporaires. Diminution de la vulnérabilité des PDI liée à des incapacités visuelles non traitées.	
	Remise de kits de matériel d'accouchement au centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Tengrela par l'Association Vie d'Enseignante pour une Société Epanouie (AVISE)	- Montants alloués : 7 millions - Montants mobilisés : 7 millions -	Commune Banfora de	Impact général : Amélioration de la qualité des soins : Avec du matériel adéquat, les accouchements se déroulent dans de	 rapport d'activité Tengrela .pdf

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	le 13 juin 2025, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Women's Leadership in Action (WLiA)	- Montants dépensés : 7 millions		meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Réduction de la mortalité maternelle et néonatale : Un matériel adapté permet de mieux gérer les urgences obstétricales. Renforcement du système de santé local : La maternité devient plus fonctionnelle, ce qui renforce la confiance des populations dans les structures de santé publiques. Impact sur les femmes : Amélioration de la fréquentation des centres de santé pour les accouchements : Les femmes seront plus enclines à accoucher à la maternité, réduisant les accouchements à domicile risqués. Impact sur les PDI : - Accès équitable aux soins : Les PDI, souvent	

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				marginalisées, peuvent bénéficier de kits sans avoir à affronter des obstacles financiers. - Réduction des discriminations : Une politique de santé inclusive favorise l'intégration sociale des PDI.	
	La mise en œuvre de l'approche surge-pcima qui consiste à renforcer les services de santé, dépister et prendre en charge des enfants malnutris dans les districts de Mangodara et Banfora par l'ONG Progettomondo, en partenariat avec les districts sanitaires de Banfora et Mangodara. Elle s'inscrit dans le cadre de l'implémentation du projet « Nourrir le Futur », financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS).	Budget non parvenu	Banfora et Mangodara	L'approche Surge-PCIMA, bien adaptée au contexte de Banfora et Mangodara, il réduit durablement la malnutrition aiguë, renforce les systèmes de santé, et promeut l'équité sociale, en particulier pour les groupes vulnérables. Son efficacité dépendra toutefois de la bonne coordination entre les acteurs, de l'acceptation communautaire, et d'un financement pérenne.	 TERMINES DE RÉFÉRENCE POUR LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION D'UN REPORTAGE AUDIO SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE SURGE-PCIMA DANS LES DISTRICTS SANITAIRES DE MANGODARA ET BANFORA

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
Centre-Est	Dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus, dépistage des cancers du sein, consultations obstétriques au secteur 6 de Tenkodogo, à Soumagou, à Ounzeogo, Cella, et Pouytenga dans le village de Zoré à travers la clinique mobile	Réalisation du ministère de la santé	Tenkodogo	Impact/effet général : Renforcement du plateau technique pour les soins spécifiques	https://www.facebook.com/share/p/15tCB2whwq/
	Célébration de la Journée Mondiale du Donneur de Sang (JMDS) le 20 juin 2025 à Tenkodogo	Ministère de la santé	Tenkodogo	Impact/effet général : Disponibilité en poches de sang pour la prise en charge des Malades, Réduction du temps d'attente pour les transfusion et réduction du taux de décès lié au manque de sang	https://www.facebook.com/share/p/1CjLahYAXn/
	Inauguration de salles de mise en observation au profit du centre de santé de promotion sociale (CSPS) de Oueguedo dans le district sanitaire de Tenkodogo par la diaspora ivoirienne dudit village	Mobilisation communautaire des ressortissants	Tenkodogo	Impact/effet général : Augmentation de la capacité d'accueil Cela a amélioré la prise en charge des patients (populations-hôtes, PDI et FDS et VDP) Accès plus approprié pour les personnes en	https://www.facebook.com/share/p/16wuyYLMbz/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				situation de handicap et les PDI	
	Campagne de vaccination en supplémentation en vitamine A, du 13 au 16 juin dans le milieu urbain et du 13 au 12 juillet en milieu rural, organisée par le Ministère de la santé	Ministère de la santé	Commune de Tenkodogo	Impact/effet général : Cette campagne contribue significativement à la réduction de la mortalité et de la morbidité infantile et à améliorer l'accès aux services de soin	https://www.facebook.com/share/p/1BweMGKqR2/
	Campagne de lutte contre la SCHISTOSOMIASE à Tenkodogo du 5 au 10 mai 2025 dans certaines formations sanitaires des districts sanitaires de Bittou et de Pouytenga	Ministère de la santé	Bittou, Pouytenga	Impact/effet général : Cette campagne contribue significativement à la réduction de la mortalité et de la morbidité infantile et à améliorer l'accès aux services de soin	https://www.facebook.com/share/p/1L76wXAYX5/
Centre-Ouest	Autres (dons) : Don d'un groupe électrogène de 150 KVA au CHR de Koudougou le 21 Avril 2025	Donateur : Jean Baptiste Kiendrébéogo, opérateur économique et Président Directeur Général des Chaînes « CHIC HÔTEL », dote le - Montants alloués : 13.500.000	Le CHR de Koudougou	Impact/effet général : Renforcement significatif de la capacité de l'établissement à faire face aux coupures d'électricité, en particulier dans les services sensibles, ce	Groupe électrogène de 150 KVA remis au CHR de Koudougou 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
		- Montants mobilisés : 13.500.000 - Montants dépensés : 13.500.000		qui va améliorer sans doute la qualité du travail des agents ainsi que les services de santé qu'ils offrent aux patients.	https://www.aib.media/chr-de-koudougou-jean-baptiste-kiendrebeogo-offre-un-groupe-electrogene-de-150-kva-pour-faire-face-aux-delestages
	Autres : Dépistage, consultations et soins médicaux, gratuits à l'occasion de la journée Internationale de l'Infirmière, le dimanche 11 Mai 2025, au Centre Médical urbain de Koudougou	Budget non connu	La ville de Koudougou et les localités environnantes	Impact/effet général : Amélioration de la santé des populations notamment les groupes fragiles et défavorisés que sont les femmes et les jeunes.	https://web.facebook.com/legro.patakou/posts/3998267610447682 
	Autres : Organisation d'une opération de dépistage gratuit (Diabète, Hépatite B, Cancer du sein, Cancer du col de l'utérus), du 28 au 31 Mai 2025 au Centre Laafi Ziiga de Koudougou	Budget non connu	Les dix secteurs de la ville de Koudougou et les localités environnantes	Impact/effet général : L'élargissement de la cible bénéficiaire de la gratuité des soins médicaux. Impact/effet sur les femmes et sur les jeunes Le rapprochement des soins médicaux aux populations cibles et vulnérables.	 <i>Affiche de la campagne de dépistage</i>

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Plans/Programmes, etc : Sorties de dépistage de la clinique mobile du CHR de Koudougou au Centre Médical de KOKOLOGO, le 16 Mai 2025 et au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de GODE dans le district sanitaire de SABOU, région du Centre-Ouest le 05 Juin 2025.	Budget non connu	Toute l'aire sanitaire de Kokologo et de Sabou	Impact/effet général : Rapprochement des soins de santé spécialisés des populations, notamment en milieu rural, Renforcement de la lutte contre les cancers féminins à travers un dépistage accessible et à une information de qualité. Impact/effet sur les femmes : 74 examens de mammographie ont été réalisés, 84 examens de dépistage des cancers gynécologiques, des consultations d'autres pathologies gynécologiques, répondant aux besoins spécifiques des femmes de ces deux localités. En plus, plus de 400 femmes ont été sensibilisées à	 <i>Des femmes attendent d'être reçues par l'équipe médicale</i>

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				l'importance du dépistage précoce des cancers du sein et gynécologiques, un geste vital pour la prévention et la prise en charge efficace de ces pathologies	
	Autres : Voyage d'étude d'une délégation de responsables de l'Hôpital de l'Amitié de Koudougou sous la houlette de Madame la Directrice générale, au Centre des Opérations de Réponse aux Urgences Sanitaires (CORUS).	Budget non connu	Personnel de l'hôpital de l'Amitié de Koudougou	Impact/effet général : Cette immersion au sein du CORUS va permettre de mieux se préparer aux situations d'urgence sanitaire et la dynamique enclenchée serait poursuivie afin que le CHR de Koudougou devienne un modèle de gestion de crise efficace et proactive au service des populations.	 <i>Le personnel de l'hôpital de l'Amitié dans les locaux du CORUS</i>
	Plans/Programmes : Construction d'un bâtiment de radiologie et d'échographie au centre hospitalier régional de Koudougou, par le Conseil Régional	- Montants alloués : 57 449 681 - Montants mobilisés : - 57 449 681 - Montants dépensés : 57 449 681	Le CHR de Koudougou	Impact/effet général : Amélioration de l'offre des soins de santé pour la population de la région du Centre-Ouest en général, et celle de Koudougou en particulier	Evaluation à mi-parcours du PAI 2025 de la Délégation Spéciale Régionale

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
Centre-Sud	Electrification des centres de santé et de promotion sociale (CSPS) de Basgana et de Zigla	9 400 000 FCFA sur fonds propres de la mairie, budget 2025	Villages de Basgana et Zigla	Amélioration du plateau technique des CSPS des villages de Basgana et Zigla au profit des patients et du personnel soignant	Plan de passation de marché 2025 de la mairie  PPM 2025 mairie de Manga.pdf
Est	Campagne de chirurgie pédiatrique gratuite pour plus 100 enfants de 0 à 14 ans au CHR de Fada N’Gourma du 18 au 28 mai 2025, financée par le Projet de Soutien au secteur de la Santé et à la réponse au COVID 19 PSSR II	Projet soutenu par le Ministère de la santé Budget non connu	Fada N’Gourma	Impact /effet général : Renforcement du plateau technique pour les soins spécifiques Amélioration de la prise en charge des patients (populations-hôtes, PDI et FDS et VDP) Résolution du problème d’eau persistant au CHR Amélioration de l’hygiène des patients	Constat sur le terrain Page Facebook du CHR : https://web.facebook.com/Burkina24/posts/-fada-ngourma-plus-de-100-enfants-retrouvent-lespoir-grâce-à-une-chirurgie-gratu/1134553412030569/?rdc=1&rdr#
Hauts-Bassins	Organisation de la journée mondiale du paludisme à Bobo le 25 avril 2025 par le Ministère de la Santé, à travers le Secrétariat	Budget non communiqué	Bobo-Dioulasso	Impact/effet général : Réduction des nids de moustiques et protection des	https://lefaso.net/spip.php?article137722 Au cours de cette journée une sensibilisation des populations et

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	permanent pour l'élimination du paludisme			populations renforcées contre les moustiques	pulvérisation de la ville contre les moustiques ont été réalisées.
	Pose de la première pierre de la première unité de production de médicament vétérinaire du Burkina Faso par le Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques, le 23 mai 2025 à Samandéni	20 milliards FCFA du budget du ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques	Village de Samendéni	Impact/effet général : Amélioration et promotion de la santé animale	https://www.sidwaya.info/sante-animale-la-premiere-unite-de-medicaments-veterinaires-dans-18-mois/
	Equipped du centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de la trame d'accueil de Dogona par la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR)	15 millions de FCFA	Bobo-Dioulasso	Amélioration des conditions de prise en charge des malades	https://burkina24.com/2025/05/03/bobo-dioulasso-la-sonatur-equipe-le-csps-de-dogona-et-soutient-les-familles-des-heros-tombes-au-front/
	Opération de dépistage du cancer de l'utérus et du sein chez des femmes par l'amical des femmes de la SOFITEX (Société burkinabè des fibres textiles), le 1 ^{er} Mai 2025	Budget non communiqué	Bobo-Dioulasso	Impact sur les femmes : Amélioration de la prise en charge précoce des cas détectés	https://web.facebook.com/ouest.infos/posts/burkina-faso-bobo-dioulasso-cancerdusein-sante-sofitex-officiel-lamicale-des-fem/1226737836122941/?rdc=1&rdrr#

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Réalisation de latrines au centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) de Orodara et au centre de santé et de promotion sociale (CSPS) du secteur 1 de Orodara, par la Commune	6.900.000 FCFA, Fond propre de la commune	Orodara	Impact/effet général : Amélioration des conditions de vie des usagers de l'hôpital Renforcement de la prévention des maladies	Résultats d'entretien avec le Président de la délégation spéciale communale de Orodara et le médecin chef de district de Orodara
Nord	Installation d'une colonne d'endoscopie au Centre Hospitalier Universitaire Régionale de Ouahigouya	Financé par le Budget du CHUR. Montant du financement : 15 000 000.	La zone de couverture est la région du Nord	Impact/effet général : Réduction de risque de mortalité lors des interventions chirurgicales.	Page Facebook du CHUR : https://www.facebook.com/share/p/16SiZK1wpm/ 
	Construction et équipement d'une salle de consultation au CSPS de GOURGA (Secteur 15 de Ouahigouya)	Le financement a été assuré par l'ONG Help. - Montants alloués : 24 000 000 - Montants mobilisés : 24 000 000 - Montants dépensés : 24 000 000	Les populations des secteurs 15, 1, 10 et de 10 villages des communes de Ouahigouya et Oula	Impact/effet général : - Amélioration des qualités de soins, - Réduction de la mortalité.	Page Facebook du gouvernorat : https://www.facebook.com/share/p/172Parq6uR/ 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Réhabilitation du dispensaire, de la maternité et du logement de l'infirmier chef de poste, ainsi que la construction d'un dépôt pharmaceutique au CSPS de Mako dans la commune de Gourcy.	Les financements ont été assurés par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) - Montants alloués : 30 000 000 - Montants mobilisés : 30 000 000 - Montants dépensés : 30 000 000	Les populations du village de Mako et environnants	Impact/effet général : - Réduction des longues distances, amélioration des qualités de soins, - Réduction de la mortalité.	https://www.facebook.com/share/p/1JaAMKG CWg/ Page Gouvernorat de OHG 
Droit à l'éducation					
Boucle du Mouhoun	Construction des bâtiments de 3 trois classes + des latrines et bureau de directeur au total 16 infrastructures dont 13 complexes scolaires et 03 lycées pour certaines communes de la région. Des constructions qui ont débuté vers Avril 2025 puisque les marchés publics de l'année 2025 ont été lancés vers Avril dernier. Donc des chantiers de construction avancés	Ces marchés publics ont été attribués depuis le niveau central donc la DREP Boucle du Mouhoun nous réfère vers la structure chargée des marchés publics de l'Etat.	Les communes de Poura, Fara, Boromo, Dédougou.	Impact/effet général : cette mesure de construction des complexes scolaires et des lycées viendra améliorer l'accès aux élèves à un cadre d'apprentissage sain et augmentera la capacité d'accueil des élèves. Amélioration de l'offre éducatif	Documentation de la DREP Boucle du Mouhoun.  Reportage photographique du

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	mais pas encore finis et réceptionnés.				
Cascades	Organisation d'un examen blanc régional au profit des élèves de la classe de CM2 par la DREPPNF (Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non-Formelle) du 6 au 8 mai 2025.	Non parvenu	Région des Cascades	Impact général : - amélioration du niveau élèves - renforcement de l'équité, et mobilisation communautaire autour de l'éducation. Il agit comme un levier stratégique pour la réussite scolaire, l'inclusion des PDI, et l'implication accrue des familles, notamment des femmes.	https://web.facebook.com/groups/1373525496053944/posts/29495340316779085/?_rdc=1&_rdr# 
	Remise de manuels de lecture en langue nationale dioula au CEBNF (Centre d'Education de Base Non Formelle) de Mangodara au profit des élèves le 17/04/2025. Don du correspondant de la télévision Bf1 dans les Cascades.	- Montants alloués : 300 000 FCFA - Montants mobilisés : 300 000 FCFA - Montants dépensés : 300 000 FCFA	Mangodara	Impact /effet général : La remise de manuels de lecture en dioula au CEBNF de Mangodara est une initiative à fort impact social, éducatif et culturel. Elle favorise l'accès à une éducation de qualité, équitable et inclusive, particulièrement pour les enfants en difficulté, les jeunes déscolarisés, les femmes, et les PDI. Elle s'inscrit	

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				pleinement dans les objectifs de l'éducation non formelle et du respect des diversités linguistiques et culturelles.	
Centre	La Fondation KoJus, (Kosyam Jesuit University of science) sous le patronage du Premier ministre, inaugure ses installations universitaires à Ouagadougou.	Budget non communiqué	Le Burkina, en particulier la région du Centre.	Impact/effet général Contribution attendue pour palier au déficit de l'offre éducative en sciences exactes au Burkina et particulièrement à Ouaga.	RTB, journal de 20 heures du 10 avril 2025 https://www.youtube.com/watch?v=kJ7u8fcocb0
Centre-Est	Délocalisation des écoles de la commune de Bissiga à Tenkodogo du fait de l'insécurité	Autorités administratives	Bissiga et Tenkodogo	Impact/effet général : Renforcement de la continuité éducative des élèves dans un environnement sain	Constats terrain
	Organisation par ENABEL les 27 et 28 mai 2025 à Tenkodogo, de la première session ordinaire du Comité Technique Régional de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration sur la Sécurité	Financement ENABEL	Région du Centre-Est	Impact/effet général : créer un environnement scolaire "convivial et protecteur" pour les élèves et les enseignants.	https://www.facebook.com/share/p/1B8HHdMWV5/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	dans les Écoles (CTR-DSE)				
Centre-Nord	Lancement du deuxième Programme pluriannuel de résilience (PPR II) le 26 juin 2025 par l'ONG Education sans délai ou Education Cannot Wait sous la présidence du Ministre de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.	7,9 milliards de francs CFA financé par l'ONG Education Cannot Wait	La région du Centre-Nord	Impact/effet général : Amélioration de l'accès à l'éducation de 92 386 enfants de la région en garantissant un environnement sûr et protecteur.	Couverture médiatique par les médias Sidwaya (https://www.sidwaya.info/education-en-situation-durgence-le-deuxieme-programme-pluriannuel-de-resilience-lance/)  
Centre-Ouest	Autres : Don de kits scolaires et des tables-bancs à l'école primaire publique du secteur n°6 de Koudougou par l'Association YAA SOMA	Budget non connu	L'école primaire publique du secteur n°6 de la ville de Koudougou	Impact/effet général : L'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves.	- Participation à l'activité - Lien Facebook : https://web.facebook.com/gilbert.kabore/posts/yaa-soma-dans-les-locaux-de-lecole-primaire-publique-du-secteur-06-de-koudougou/1004

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
					0780669316537/?rdc=1&_rdr#  
Centre-Sud	Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles de la Circonscription d'Education de Base (CEB) de Manga	8 000 000 FCFA sur fonds propres de la mairie, budget 2025	CEB de Manga	Impact/effet général : - Amélioration du cadre de travail du personnel du CEB de Manga - Meilleur rendement de travail au profit des élèves des établissements relevant de la CEB	Plan de passation de marché 2025 de la mairie  PPM 2025 mairie de Manga.pdf
Est	Organisation par UNICEF de cours de rattrapage au profit des enfants hors système dans les	Financement UNICEF Budget non connu	Fada N'Gourma, Diabo, Tibga, Diapangou, Bilanga, Piela,	Impact/effet général :	Entretien avec les bénéficiaires (directeurs des écoles)

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	circonscriptions d'éducation de base (CEB) de Fada N'Gourma, Diabo, Tibga, Diapangou, Bilanga, Piela, Gayeri et Kompienga, sur la période de juin à octobre 2025		Gayeri et Kompienga	Amélioration de la résilience des communautés éducatives Opportunité de remise à niveau des enfants hors système pour réintégrer les classes en octobre.	
Hauts-Bassins	Don d'une salle d'étude moderne à l'université Nazi BONI par la fondation BOA (Bank of Africa-Burkina Faso)	182 millions	Bobo-Dioulasso	Impact/effet général : Amélioration des conditions études des étudiants	https://www.lexpressdu-faso-bf.com/universite-nazi-boni-la-fondation-bank-of-africa-fait-don-dune-salle-detude-moderne/
Nord	Réalisation d'une école de 6 classes et une cuisine + autres bâtiments à Tanghin dans la Province du Passoré.	Le financement a été assuré par le PNUD - Montants alloués : 62 000 000 - Montants mobilisés : 62 000 000 - Montants dépensés : 62 000 000	Les populations du village de Tanghin et les localités environnantes	Impact/effet général : Réduction du taux d'analphabétisme dans les villages.	Page Gouvernorat de OHG https://www.facebook.com/share/p/1JaAMKG CWg/
	Réfection de l'ancien bâtiment de trois salles de classes et construction d'un nouveau bâtiment de trois salles de classes + plus autres bâtiments à Rogo	Le financement a été assuré par le PNUD - Montants alloués : 44 000 000	Les populations du village de Rogo et les localités environnantes	Impact/effet général : Réduction du taux d'analphabétisme dans les villages	Page Facebook du gouvernorat : https://www.facebook.com/share/p/1AiwVrWL wd/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	dans la commune de Gourcy.	- Montants mobilisés : 44 000 000 - Montants dépensés : 44 000 000			
	Réalisation d'un bâtiment de trois classes, un bureau du Directeur et un magasin à l'école Souli A de Ouahigouya.	Le financement a été assuré par l'ONG HELP - Montants alloués : 38 799 000 - Montants mobilisés : 38 799 000 - Montants dépensés : 38 799 000	Les populations des secteurs 1, 10, 15	Impact/effet général : Réduction du taux d'analphabétisme	Page Facebook du gouvernorat : https://www.facebook.com/share/p/172Parq6uR/
Plateau-central	Dons de bourses à des étudiants déplacés internes, le 14 juin 2025 par HETEC (Ecole des Hautes Etudes Technologiques et Commerciales) et APESEA-BF (Association pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et pour un Système Éducatif Adapté au Burkina Faso)	Budget non communiqué	La commune de Ziniaré	Impact/effet général : 20 étudiants PDI originaires de la commune ont bénéficié de bourses d'études, leur permettant de poursuivre leur formation dans de meilleures conditions.	https://web.facebook.com/story.php?story_fbid=709203415308022&id=1000865510867  89&rdid=smQLGwhy eHUIdefk& rdc=1& rdr#

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
					 
Sahel	Lancement officiel des activités du centre multimédia de Dori le 22 mai 2025 par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies au Burkina Faso, en collaboration avec le Groupement des télécommunications d'urgence (ETC) et la Délégation Spéciale de la commune de Dori	Budget non déterminé	Ville de Dori	Impact/effet général : Amélioration des conditions de travail des étudiants ainsi des élèves.	https://web.facebook.com/communedori/posts/tehnologie-de-linformation-et-de-la-communication-education-Recherche-Scientifi/1134886002009442/?_rdc=1&_rdr# 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
Droit à l'Eau et à l'Assainissement					
Boucle du Mouhoun	Réalisation d'infrastructures d'eau dans les provinces du Mouhoun, des Banwa, de la Kossi, du Nayala et des Banwa. Pour 2025, près de 10 forages neufs équipés de PMH Une dizaine de poste d'eau autonome toujours en cours.	Programme Régional d'Approvisionnement en Eau Potable de la Boucle du Mouhoun Budget 2021-2030 du PR-AEP tiré du PN-AEP 2021-2030. 210 830 000 000 FCFA soit plus de 21 milliards par an.	Les communes de Safané, Kouka, Solenzo, Nouna...	Impact/effet général : Amélioration de l'accès çà l'eau potable et à l'assainissement	Source du DREA de la Boucle du Mouhoun. Portail de la DREA
	Don de six (06) latrines modernes équipés de laves main pour une hygiène des lieux publics tels que les marchés, les établissements, et la gare routière. Ces latrines ont été réalisées par OCADES CARITAS Nouna dans le cadre de leur projet PROTECT 2024- 2025.et mises à la disposition de la commune.	La réalisation des six latrines a été entièrement financé par l'ocades dans son programme wash et sécurité alimentaire dans les communes de Nouna et Ouahigouya. - Montant alloué : 22 millions 200 mille FCFA - Montant mobilisé : 22 millions 200 mille FCFA - Montant dépensé : 22 millions 200 mille FCFA.	Nouna et Ouahigouya	Impact/effet général : Amélioration du cadre de vie des populations. Renforcement de l'hygiène et de l'assainissement dans les milieux de travail Amélioration de la santé des bénéficiaires	https://youtu.be/3GLBbQdpQhU

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Réalisation de 2 forages à mobilité humaine à Safané et à Boromo pour améliorer l'accès à l'eau potable au profit des populations de deux villages (Nanou et Lapara)	Ces forages ont été réalisés dans le cadre du programme d'amélioration de la vie des populations du Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux PGPC pour la REDD+ (PGPC REDD+). C'est un montant de 200 millions sur deux ans 2024-2025.	Nanou dans la commune de Safané et Lapara dans la commune de Boromo	Impact/effet général : de facilitation de l'accès à l'eau potable des populations des villages bénéficiaires.	https://youtu.be/7vXHkv2iUw8
Cascades	Installation d'un poste d'eau autonome (PEA) à Séréfédougou dans le département de Bérégadougou. Don de l'Association MousoYélé le 16 juin 2025.	- Montants alloués : 15 millions - Montants mobilisés : 15 millions - Montants dépensés : 15 millions	Séréfédougou	Impact/effet spécifiques sur les femmes, PDI : - réduction des corvées d'eau, - amélioration de la scolarité et développement socio-économique local.	  

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
					
Centre	Organisation d'une journée de salubrité par la Délégation Spéciale de l'arrondissement 5 de Ouagadougou à l'occasion de la Semaine Régionale du Vivre Ensemble,	Budget non communiqué dans l'information	L'arrondissement 05 de Ouagadougou	Impact/effet général : Favoriser la cohésion sociale et l'engagement citoyen des habitants de cet arrondissement et rendre leur cadre de vie sain et agréable	https://web.facebook.com/share/p/1A2w2JTRbf/
	Organisation d'une grande opération de salubrité au sein de la Préfecture le Samedi 24 Mai 2025 par la présidente de la délégation spéciale communale de Tanghin – Dassouri	Budget non communiqué	La commune de Tanguin -Dassouri	Impact/effet général : Amélioration de de propreté au sein de la Préfecture et renforcement du sentiment du bien collectif	https://web.facebook.com/share/p/1FRtMUWKRf/
Centre-Est	Réalisation de 45 forages dans la région du Centre-Est dans le cadre du Projet Régional du Corridor Économique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), mis en œuvre par le gouvernement	Financement PCE LON	Les communes bénéficiaires de cette première phase sont : - Sangha (3), - Yargatenga (4),	Impact/effet général : Amélioration de l'accès à l'eau des populations	https://www.facebook.com/share/p/1BcXo7gdTR/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	burkinabè, avec le soutien de la Banque mondiale		- Bissiga (2), - Bittou (5), - Tenkodogo (12), - Gounghin (6), - Baskouré (3), - Andemtenga (4), - Kando (6).	Diminution des maladies liées à l'hygiène	
	Organisation du forum citoyen sur l'assainissement de la commune de Koupéla le 20 mai 2025 par l'Initiative pour un Développement Durable (IDD) à Koupéla	Financé par l'ONG Plan International	Koupéla	Impact/effet général : Diagnostic participatif des défis d'assainissement, Prise de conscience communautaire accrue, sensibilisation des populations sur les enjeux de l'insalubrité et ses conséquences sanitaires, sociales et environnementales.	https://www.facebook.com/Sandwidi.226/posts/pfbid02jGvN9P87ZwGnsB4yufBU6wXi5HQEEstWBunbUCZHZJhP6M5isxfVFSytavvKo8Ugl Rapport d'activité 
Centre-Ouest	Autres (information) : Célébration en différé de la Journée Mondiale de l'Environnement (JME) le 13 juin 2025 par la commune de Koudougou	Non connu	Le Centre-Ouest	Impact/effet général : Renforcement de l'engagement de la population autour de la protection de l'environnement souligne l'urgence	https://web.facebook.com/mairie.koudougou.official/posts/célébration-de-la-journée-mondiale-de-l'environnement-dans-la-région-du-centre-ouest

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				d'agir contre la pollution plastique, le réchauffement climatique et d'autres problèmes environnementaux.	ou/1096200932556943/?_rdc=1&_rdr#
	Autres (sensibilisation) : Tournée de sensibilisation du Président de la Délégation Spéciale de la commune de Koudougou le 25 mai 2025 auprès des populations riveraines de principales artères de la ville pour une meilleure gestion des infrastructures d'écoulement des eaux.	Non connu	Koudougou	Impact/effet général : Réduction des risques d'inondation dans la ville de Koudougou	 <i>Un Caniveau de Koudougou jonché de sachets plastiques</i>
Est	Réalisation d'un système d'approvisionnement en eau potable multi-villages (AEP-MV) dans la commune de Diabo par l'UNICEF. L'ouvrage a été réceptionné le 26 juin 2025 par la DREAE (Direction de l'eau et de l'assainissement de l'environnement) de la région de l'Est	UNICEF Le budget n'a pas été communiqué	Deux villages de Diabo : Lantaogo et Tansouka	Impact général : Amélioration de l'accès à l'assainissement et l'hygiène dans la commune. -Réduction des problèmes de santé publique liés à la défécation à l'air libre. -Amélioration des conditions de vie des populations	https://www.facebook.com/share/p/19nSzd77ct/ 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Réalisation de 2 systèmes d'adduction en eau potable simplifiés (AEPS) et 1 AEP (adduction en eau potable) multi village dans la commune de Tibga par UNICEF et PAPAC (Projet d'Assistance aux Populations affectées par la Crise)	Budget non déterminé	Commune de Tibga	Impact /effet général : Amélioration de l'accès à l'eau des populations	Entretien avec les organisateurs de l'activité de réception de l'ouvrage
	Organisation de journées de salubrité dans les secteurs 1 et 2 de Fada N'Gourma le 12 avril 2025 par la coordination des jeunes du camp chrétien	Montant dépensé : 200.000 FCFA selon les organisateurs.	Secteurs 1 et 2 de Fada	Impact/effet général : Diminution des maladies liées à l'hygiène	Entretien avec les organisateurs
Hauts-Bassins	Lancement des travaux d'assainissement et de drainage des eaux pluviales et des voiries connexes dans la ville de Bobo-Dioulasso, financés par l'Etat burkinabè, en partenariat avec la Banque Mondiale, le 05 Avril 2025	33 milliards (état Burkinabè +Banques mondiale)	Bobo-Dioulasso	Impact/effet général : Réduction des risques, d'inondations et construction des villes résilientes et durable	https://agetib.net/index.php/component/k2/item/68-bobo-dioulasso-kaya-et-ouhigouya-le-premier-ministre-lance-des-grands-travaux-d-assainissement-et-de-drainage-des-eaux-pluviales-et-de-construction-de-voiries-connexes
	Mobilisation des OSC et coutumiers pour	Budget non communiqué	Bobo-Dioulasso	Impact/effet général :	https://web.facebook.com/munimedebobodio

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	l'assainissement de la ville de Bobo à travers une rencontre sur la nouvelle stratégie municipale de gestion durable des déchets ménagers et assimilés, le 12 juin 2025			Amélioration de l'assainissement dans la ville	ulasso/posts/1029113469433970
	Opération Bobo Sanya Sira : lancement des travaux de la phase 17 dans l'arrondissement n°1 de la commune de Bobo, le 21 juin 2025	Budget non communiqué	Bobo-Dioulasso	Impact/effet général : Renforcement de l'assainissement de l'arrondissement 1 de la commune de Bobo	Page facebook de la mairie de Bobo : https://mairie-bobo.bf/2025/06/21/bobo-sanya-sira-acte-17
	Appel à Salubrité : l'Association SOS Enfants /Orodara, en partenariat avec la Fondation Stromme à l'assaut des sachets plastiques dans la ville de Orodara, le 5 juin 2025, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement	Budget non communiqué	Orodara	Impact/effet général : Promotion de l'assainissement dans la ville	https://www.aib.media/kenedougou-journee-mondiale-de-lenvironnement-lassociation-sos-enfants-se-mobilise-pour-le-ramassage-des-sachets-plastiques/#:~:text=Munis%20de%20râteaux%2C%20pelles%2C%20gants,techniques%20déconcentrés%20de%201%27Etat. 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Projet d'assainissement du site des marres aux hippopotames de Bala dans la commune de Satiri	Budget non communiqué	Bala (Commune de Satiri)	Impact/effet général : Préservation de la nature et pérenniser une source de revenue pour les populations de la commune	Compte rendu d'un entretien avec le PDS de Satiri
Nord	Travaux d'assainissement et de drainage dans le cadre du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)	- Montants alloués : 13 000 000 000 - Montants mobilisés : 13 000 000 000 - Montants dépensés : 13 000 000 000 Financement assuré par le gouvernement burkinabè soutenu par la banque mondiale.	Les populations des 15 secteurs et des 37 villages de la commune de Ouahigouya	Impact/effet général : Amélioration de l'hygiène et de la santé des populations	Page Facebook de la RTB : JT du 15/05/2025 https://www.facebook.com/share/v/1CQHGXsC5A/ 
	Réalisation de deux forages au CEG et au CSPS de Gondologo dans la commune de Ouahigouya	Le financement a été assuré par l'Association Sougri Nooma - Montants alloués : 7 000 000 - Montants mobilisés : 7 000 000 - Montants dépensés : 7 000 000	Les populations des secteurs 12, 13, 15 et des villages de Fourma, Touzagué	Impact/effet général : -Amélioration de l'accès à l'eau potable pour tous -Amélioration du cadre de vie et de travail.	Page Facebook Mairie de Ouahigouya : https://www.facebook.com/share/p/1Evbv4XuaQ/ 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Réalisation d'un forage équipé au secteur 8 de Ouahigouya	Le financement a été assuré par Madame Marie Rose SANOU. Opératrice économique et PDG des chaînes Dieudonné à Ouagadougou et Espace Naaba Koom à Ouahigouya. - Montants alloués : 6 000 000 - Montants mobilisés : 6 000 000 - Montants dépensés : 6 000 000	Les populations du secteur 8	Impact/effet général : -Amélioration de l'accès à l'eau potable pour tous -Amélioration du cadre de vie Impact sur les femmes : réduction des longues distances pour chercher l'eau. Il y a aussi la réduction de risques d'agressions des femmes.	Page Facebook Mairie de Ouahigouya: https://www.facebook.com/share/p/17A2u58BF2/ 
Plateau-central	Le Projet « Renforcement de l'accès à des services d'eau, assainissement et hygiène (EAH) inclusifs et résilients au climat pour améliorer le bien-être des populations vulnérables dans la province de l'Oubritenga au Burkina Faso » lancé le 25 juin 2025, par LDSC (Eglise de JC des Saints des derniers jours) et mise en œuvre par WATERAID à travers	Plus de 181.499.998 F CFA	Commune de Dapélogo et Ourgou-Manega	Impact/effet général : Amélioration de l'accès à des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène durables, inclusifs et résilients au changement climatique pour les populations vulnérables, y compris les PDI, les enfants et les femmes scolarisés et les communautés dans	https://web.facebook.com/lefaso.net/posts/oubritenga-un-projet-de-wateraid-et-son-partenaire-amus-pour-renforcer-laccès-à-1188346646661493/?rdr=1&rdr#  Présentation du projet LDSCA, Plateau

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	AMUS (Association des mains unies du Sahel), pour une durée de 12 mois (1er Avril 2025 au 31 Mars 2026)			les communes de Dapélogo et Ourgou-Manega dans la province d'Oubritenga	   
Sahel	Lancement de la semaine communale de salubrité du (19 au 24 mai 2025) par le Gouverneur de la région du Sahel le 19 mai 2025	Budget non connu	Ville de Dori	- Réduction des risques. - Lutte contre le paludisme.	https://www.facebook.com/share/p/1PTc8iL65L/ 
Droit au logement					

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
Centre	Lancement de la construction d'une cité écologique à Cissin par la SONATUR, le 3 juin 2025	La SONATUR et les souscripteurs (Coût du projet non communiqué)	La ville de Ouagadougou, quartier Cissin	Impact/effet général Amélioration qualitative et quantitative de l'offre au logement pour les ménages de la ville de Ouagadougou	https://www.youtube.com/watch?v=jEb5yUJOj0I#:~:text=La%20société%20nationale%20d%27aménagement%20des%20terrains%20urbains.sa%20nouvelle%20cité%20écologique%20SONATUR%20de%20Cissin
Sahel	Interdiction par la Délégation spéciale communale de Dori le 14 avril 2025, de construire avec des matériaux définitifs faites aux détenteurs des autorisations d'occupation provisoires du domaine public	Non applicable	Ville de Dori	Impact/effet général : Impossible d'y habiter pendant la saison de pluies. Des populations dans les rues a causes des inondations.	
Droit à la sécurité sociale					
Cascades	Organisation d'une journée portes ouvertes de la CARFO à Banfora le 3 avril 2025	Non parvenue	Région des Cascades	Impact/effet général : - favorise la transparence, l'information et l'inclusion sociale. -renforcement de l'accès aux droits pour tous les fonctionnaires, en mettant un accent	https://lefaso.net/spip.php?article137241

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				particulier sur les besoins spécifiques des femmes, des jeunes agents et des PDI. C'est aussi un levier pour renforcer la culture de la retraite et de la sécurité sociale au sein de la fonction publique.	
Centre	Contrôle de l'affiliation des chauffeurs routiers à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Ce contrôle a été réalisé le Mardi 17 Juin 2025 par les agents de la CNSS	Budget non communiqué	Toutes les villes du Burkina Faso dont Ouagadougou	Impact/effet général : Amélioration de la sécurité sociale des chauffeurs routiers.	https://lefaso.net/spip.php?article138935&fbclid=IwY2xjawMDCbdleHRuA2FlbQIxMQABHhoHbiikMTDICtDJIUDCp0oopqJd9KlZ2KHsTH66WlUEq34QPUDa6NMGwlk_aem_CS8VcUJ28Chww26tHpHHaw
Centre-Nord	Organisation de Journées portes ouvertes de la CARFO à Kaya les 12 et 13 mai 2025	Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) Budget non communiqué	La région du Centre-Nord	-Impact/effet général : les populations sont mieux informées sur le système de sécurité sociale L'accès des populations aux services de sécurité sociale s'en trouve facilité	https://burkina24.com/2025/05/13/kaya-la-carfo-se-rapproche-de-ses-assures-et-installe-son-nouveau-chef-dagence/#:~:text=Pour%20cela%2C%20diverses%20activités%20ont,d%27un%20concours%20de%20pétanque.&t

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
					ext=La%20secrétaire%20générale%20de%20la%20région%2C%20Bernadette%20Adenyod/Serme%2C,a-t-elle%20notifié 
Hauts-Bassins	Opération de contrôle de la carte d'affiliation CNSS du 7 au 19 juin 2025 sur l'axe Ouagadougou-Bobo-Dioulasso	Budget non déterminé	Orodara et Bobo	Impact/effet général : Renforcement de la sécurité sociale de nombreux chauffeurs	https://web.facebook.com/100068515753934/posts/contrôle-des-transporteurs-routiers-la-cnss-rejoint-les-chauffeurs-sur-le-terrai/1004955908464925/?_rdc=1&_rdr#
Plateau-central	Ouverture d'une agence régionale de la CARFO à Ziniaré le 27 mai 2025	Pas de Budget	La région du Plateau central	- Impact/effet général : Rapprochement de la CARFO de ses membres -Facilitation de l'accès aux services de sécurité sociale.	https://web.facebook.com/lefaso.net/posts/burkinarégion-du-plateau-central-la-carfo-se-rapproche-davantage-des-agents-de-

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
					/1162230809273077/?rdc=1&rd# 
Droit au travail (emploi)					
Centre	Réalisation d'une campagne d'explications sur l'accès à la plateforme numérique d'inscription aux concours directs et professionnel de la Fonction publique avec des précisions pour les résidents dans la région du Centre.	Budget non communiqué	Le Burkina, la région du centre, la ville de Ouagadougou	Impact/effet général : Amélioration des conditions d'inscription, la transparence et l'équité d'accès aux emplois de la Fonction publique.	RTB, journal télévisé de 20h du 14 juin 2025 https://www.rtb.bf/2025/06/14/jt-de-20h-du-14-juin-2025

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Cette campagne a été réalisé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale				
Centre-Est	Remise officielle de kits d'installation à des jeunes filles et femmes formées aux métiers du tissage et de la teinture artisanale, le 20 mai 2025 à Koupéla par Plan International Burkina Faso	Plan International Burkina Bureau du Centre-Est Montant : 11 914 490 FCFA	Kouritenga (20 villages et 4 secteurs de la province)	Impact/effet général : Augmentation des chances d'employabilité et Promotion de l'auto emploi	https://www.facebook.com/share/p/15deCbWwGN/
Centre-Nord	Remise de kits d'installation à 195 jeunes filles et garçons à l'issue de leur formation en plomberie, électricité, coiffure, couture, mécanique moto et auto, tissage, etc. le 27 juin 2025 à Kaya, financée par un consortium de Educo, Plan Burkina, Save the Children, SOS children's, Villages international, Terre des hommes et World Vision	Montant non dévoilé par les bailleurs	Kaya	Impact/effet général : Création d'emplois directs et indirects Impact sur les jeunes : Amélioration des conditions de vie et de travail des jeunes Réduction du taux de chômage des jeunes filles et garçons de la région du Centre-Nord	https://lefaso.net/spip.php?article121925 
	Remise de kits d'installation en tissage, couture, saponification, transformation de céréales	L'Organisation de la coopération islamique (OCI) Budget non communiqué	Les femmes de la commune de Kaya	Impact/effet général : Création de 200 emplois directs	https://lefaso.net/spip.php?article138309

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	et production de soumbala à l'issue de leur formation et de fonds de roulement (100.000 F chacune) à 200 femmes déplacées internes et hôtes, le jeudi 22 mai 2025 à Kaya			Impact sur les femmes : Autonomisation financière des femmes PDI et hôtes Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de leurs familles (enfants et maris)	
Centre-Sud	Réalisation de hangars marchands à la gare routière au profit de la commune de Manga	28 050 000 FCFA (Fonds minier)	Ville de Manga et tous les villages de la commune de Manga ainsi que des autres villages des communes environnantes	Impact/effet général : Développement du commerce et de l'économie locale	Plan de passation de marché 2025 de la mairie  PPM 2025 mairie de Manga.pdf
Est	Recrutement local de 50 jeunes à former dans le domaine agro sylvo pastoral au centre de promotion rurale PK60, par la Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR)	Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR)	Fada N'Gourma	- Impact/effet général : Augmentation des chances d'employabilité -Promotion de l'auto emploi	Communiqué du Gouverneur 16 Juin 2025  communiqué de recrutement 2025.pc

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
Nord	Projet Villes Secondaires : recrutement de trois cent (300) jeunes et femmes. Ce projet est mis en œuvre par l'ONG HELVETAS avec l'appui de la mairie de Ouahigouya à travers le (THIMO) Travaux de Haute Intensité de Main d'œuvre. Le recrutement a eu lieu le 30 juin et les travaux ont débuté en juillet.	Budget non connu	Jeunes et femmes de la commune de Ouahigouya	- Impact/effet général : - Création d'emplois - Impact/effet sur les femmes : Amélioration de leur condition de vie - Impact/effet sur les jeunes : diminution du chômage - Impact/effet sur les PDI : - Stabilité dans les familles	
Droit à la propriété (ex : accès à la terre, etc.)					
Cascades	Réaménagement du basfond hydro-agricole de Lemouroudougou par le Conseil régional au profit des populations du village Lemouroudougou pour la culture du riz pluvial	- Montants alloués : Non parvenu - Montants mobilisés : Non parvenu - Montants dépensés : Non parvenu	Banfora	Impact/effet général : Le réaménagement du bas-fond hydro-agricole de Lemouroudougou est une action à fort impact économique, social et environnemental. Il favorise la sécurité alimentaire, l'inclusion	

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				des groupes vulnérables, la résilience locale, et constitue un levier d'autonomisation pour les femmes, les jeunes et les PDI.	
Centre-Ouest	- Plans/Programmes : Délimitation et bornage des emprises des espaces de conservation et des sites des investissements réalisés dans le cadre du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REED+ (PGPC/REED+).	Haut-Commissaire de la province de la Sissili en collaboration avec le Projet REED+ (PGPC/REED+). Le budget n'est pas communiqué	Toute la province de la Sissili	Impact/effet général : Cette opération de délimitation et de bornage permettra d'achever le processus de sécurisation foncière desdits investissements	Communiqué N°2025/10/RCOS/PBL K/MSRGU du 12 juin 2025. 
	Autres (information) : Organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation pour l'établissement des Attestations de Possessions Foncières Rurales (APFR) et des titres fonciers sur toute l'étendue du ressort communal de Sourgou	Cette opération est organisée par la Mairie en collaboration avec la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM), volet foncier Le budget n'a pas été communiqué	Le ressort communal de Sourgou	Impact/effet général : Renforcement de sécurisation foncière au profit des populations.	Communiqué N°2025/10/RCOS/PBL K/MSRGU du 12 juin 2025

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	jusqu'au mois de décembre 2025.				
Droit à la culture					
Cascades	Célébration de la première édition du Festival International des Cascades (FESTICAS) du 10 au 13 avril 2025 à Banfora par l'Association Dougaou Djabira en collaboration avec les Directions Régionale et Provinciale de la Culture et du Tourisme	- Budget prévisionnel 50 millions - Montants mobilisés : Non parvenu Montants dépensés : Non parvenu	Région des Cascades	Impact général : La célébration du FESTICAS joue un rôle fondamental dans le rayonnement culturel, la cohésion sociale et le développement économique de la région des Cascades. C'est un événement inclusif qui profite à toute la population, avec des bénéfices spécifiques pour les femmes, les jeunes et les PDI, à condition que des actions ciblées soient prévues pour assurer leur pleine participation.	https://www.sidwaya.info/festival-international-des-cascades-festicas-la-premiere-edition-placee-sous-le-signe-de-la-promotion-du-tourisme/#:~:text=Cette%20cérémonie%20a%20connu%20la,également%20d%27autres%20belles%20initiatives. 
Centre	Organisation d'une immersion éducative à la mare aux crocodiles sacrés de Bazoulé le 07 Mai 2025.	Budget non communiqué	Commune de Tanghin Dassouri	Impact/effet général : Renforcement des connaissances des élèves autour des trésors culturels et	https://web.facebook.com/share/v/16nPcGX4Ry/

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Cette immersion a été organisée par la délégation spéciale de la commune de Tanghin Dassouri au profit des élèves du primaire et du secondaire			patrimoniaux de la commune Valorisation du patrimoine culturel Burkinabè	
	Tournée de valorisation culturelle effectuée par la délégation spéciale de la commune de Saaba à l'occasion de la journée des coutumes et des traditions,	Budget non communiqué	Commune de Saaba	Impact/effet général : Renforcement de la promotion des savoirs endogènes, des coutumes et de l'identité culturelle de notre peuple	https://web.facebook.com/share/p/1CBi5tAR9S/
Centre-Ouest	Autres : Organisation de la 4ème édition du Tunnel à l'Hôtel Ramonwendé de Koudougou, le 31 Mai 2025, par Adama Badiel, promoteur du « TUNNEL », une passerelle pour la culture et le tourisme du Centre-Ouest	9.115.000 FCFA	Région du Centre-Ouest	Impact/effet général : La création d'une plateforme de visibilité et d'accompagnement pour les artistes et professionnels du tourisme pour leur permettre de s'imposer sur les scènes nationales et internationales. Entre autres, c'est bâtir un véritable écosystème où l'art, le patrimoine, le tourisme et la jeunesse peuvent s'exprimer, prospérer et inspirer.	https://web.facebook.com/groups/796464924540367/posts/1864442634409252/?_rdc=1&_rdr#

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
				Impact/effet sur les jeunes : la collaboration, la reconnaissance et de la construction collective, car ces femmes et ces hommes, souvent sans projecteur ni appui, nourrissent notre région de leur passion, de leur créativité, et de leur détermination	
	Autres : ... Organisation de la 6 ^{ème} édition du Festival : « Les METS LOCAUX », du 22 au 25 Mai 2025 à la Place de la Nation de Koudougou par le promoteur Abdoulaye Willy	Budget non communiqué	Commune de Koudougou	Impact/effet général : Encourager la production agricole et le savoir endogène pour une santé nutritionnelle de la population. Faire la promotion de la diversité gastronomique de nos terroirs tout en encourageant le ‘consommons local’	https://www.facebook.com/share/p/15iDVAXVvC/
	Autres : Organisation du Festival « M’BAYIIR TEEDO », le 29 Mai 2025 à la Place de la Nation de Koudougou	Le budget de ce festival organisé par L’Association féminine Balmwendé , n’a pas été rendu public	Commune de Bingo et environs	Impact/effet général : valoriser la culture (danse, tenue et mets traditionnels)	https://web.facebook.com/kdg.danfani.days/posts/-koudougou-le-festival-mbayiir-teedo-29-mai-2025-sur-la-place-de-la-nation-

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	sous le thème : Diversité Culturelle, Contribution de l'enfant pour une paix inclusive durable.				https://www.fune-1113681934113955/?rdc=1&_rdr# 
	Autres : 2 ^{ème} édition du Festival Chrétien, des Opportunités et de la Musique (FESCOM-KDG) du 08 au 11 Mai 2025 à la place de la Nation de Koudougou.	Montant alloué : 6 millions Montant mobilisé : Non connu Montant dépensé : Non connu	Toute la région du Centre-Ouest	Impact/effet général : Promotion de la religion chrétienne Impact/effet sur les jeunes : Inculquer aux jeunes les valeurs de tolérance, d'équité, de justice, de probité, de respect d'autrui, l'acceptation de l'autre.	https://lefaso.net/spip.php?article137665 
	Autres : Organisation de la 6 ^{ème} édition du Festival : Talents de MOODE : Les Nuits du Faso Dan Fani, du 1 ^{er} au 4 mai 2025 à la Place de la Nation de	Budget non communiqué	Koudougou	Impact/effet général : Valorisation du Faso Dan Fani, patrimoine authentique et culturel du Faso	https://web.facebook.com/groups/796464924540367/posts/1857054181814764/?rdc=1&_rdr# https://web.facebook.com/100076962295305/v

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Koudougou, par Maître Pierre YAMEOGO.				ideos/koudougou-prépare-toi-du-1er-au-4-mai-2025-vibrez-au-rythme-du-faso-dan-fani-lors/685298414039331/?_rdr# 
	Autres : Organisation de la 5 ^{ème} édition du Festival de la culture Kasséna du 02 au 04 Mai 2025 sous le thème : Culture, un levier de développement et facteur de cohésion sociale pour un Burkina meilleur, à Kamedji	Le budget de ce Festival organisé par L'Association Culturelle DA DÖ GNE DE KAMEDJI, n'a pas été communiqué	Kamédji	Impact/effet général : valoriser la culture Kasséna	<i>Affiche du Festival</i> 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	Autres : Organisation de la 10^{ème} édition du Festival WAGESS du 01 au 04 Mai 2025 sur le terrain municipal de BINGO	Budget non communiqué	Commune de Bingo	Impact/effet général : valorisation l'art, la culture et le sport à travers diverses activités (danse et instruments traditionnels, théâtre, peinture, calligraphie et marionnettes, contes traditionnels, soirées culturelles, rue marchande, musique traditionnelle, courses cyclistes)	 <i>Affiche du Festival</i>
	Autres : Organisation de « LA SOIREE CULTURELLE 15 MAI », au campus à Koudougou par la synergie des Etudiants en Master de Lettres Modernes de l'Université Norbert ZONGO en collaboration avec la Coopérative Yam Wéekré BII.	Budget non connu	Koudougou	Impact/effet sur les jeunes : Valorisation les coutumes et la tradition	https://web.facebook.com/groups/796464924540367/posts/1870278913825624/?rdc=1&dr# 
Centre-Sud	Célébration de l'an II de l'inscription de la cour royale de Tiébélé au	Non connu	La région du Centre-Sud en la	Impact/effet général : Renforcement de l'attachement de la	Les fils et filles ont organisé cette manifestation pour

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	patrimoine mondial de l'UNESCO par les fils et filles de la région le 31 mai 2025		commune de Tiébélé particulièrement.	population à leur culture	renouveler leur gratitude aux autorités burkinabé qui ont défendu vaillamment cette inscription https://www.aib.media/nahouri-culture-tiebele-fete-linscription-de-sa-cour-royale-au-patrimoine-mondial-de-lunesco/
Hauts-Bassins	Organisation de la première édition du Safari écotouristique au cœur de la mare aux hippopotames de Bala (commune de Satiri), par l'Association Citoyen Responsable Engagé pour l'Environnement (CIREEN) en partenariat avec la commune de Satiri, les 13 et 14 juin 2025	Budget non déterminé	Commune de Satiri	Impact/effet général : Préservation de la faune, la flore et promotion du tourisme et une économie verte	https://web.facebook.com/100069296856166/posts/promotion-du-tourisme-interne-cireen-valorise-la-mare-aux-hippopotames-de-balale/1033165209003365/?_rdc=1&_rdr#
Sahel	Finale des activités culturelles et sportives de la circonscription d'éducation de base (CEB) de Dori 2 le 23 avril 2025, sous la présidence du Président de	500.000f Apporté par des écoles de la commune (Dori A, Dori B, Cité Forces Vives, Wendou B, Petit Paris B), l'association SUUKABE GINNA et le Président de la	Commune de Dori	Impact/effet général : Développement des talents artistiques des enfants	https://web.facebook.com/communedoriposts/education-Direction-Régionale-de-l'éducation-Précolaire-

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
	la Délégation Spéciale Communale de Dori	Délégation spéciale communale de Dori, M. Ayiyongo ATIANA.			Primaire-et-Non-Formelle/1113555444142498/? rdc=1& rdr# 

Région	Mesures politiques, législatives et/ou réglementaires	Mesures financières ou budgétaires	Zones/localités couvertes par ces mesures	Impact/effet de ces mesures, notamment sur les groupes vulnérables	Documents de référence / Observations / Commentaires
Sud-Ouest	Lancement officiel du Mois du Patrimoine dans la région du sud-ouest autour des couleurs nationales le 18 avril 2025, par le Ministère en charge de la culture	Budget non connu	Toute la région du Sud-Ouest	Impact/effet général : Valorisation du patrimoine culturel -Renforcement de l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à une histoire et une culture riche. Reconnaissance professionnelle de métiers souvent dévalorisés dans le secteur informel.	Source tirée de bafudji infos : https://bafujiinfos.com/gaoua-lancement-officiel-du-mois-du-patrimoine-dans-la-region-du-sud-ouest-autour-des-couleurs-nationales